

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
18 c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c.,
min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c.
Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève,
Lausanne et succursales dans toute la Suisse

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile 24.— 12.— 6.— 2.10
ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais
de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition
de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres
pays, notre bureau renseignera les intéressés

L'ACTUALITÉ

OÙ LA NEUTRALITÉ N'EST PAS EN CAUSE

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Nous avons lu et entendu d'étranges commentaires à propos des conversations de M. Secrétan à New-York et de l'échange de lettres qui en fut la suite. Certains esprits, qui semblent vouloir recueillir l'héritage de la trop fameuse « Ligue pour l'indépendance de la Suisse » — cette association d'engagés germanophiles dont on parla parfois, entre les deux guerres — se demandent si l'installation en Suisse et surtout l'activité de certains organismes de l'O.N.U. ne porterait pas préjudice à notre neutralité et si l'on ne fait pas trop les entreprises auprès des Nations Unies à seule fin de rendre à Genève son prestige de centre international.

Au moins, en une affaire aussi grave, on aurait pu, on aurait dû signer un accord en bonne forme au lieu de se borner à un simple échange de lettres. Mais cette procédure elle-même n'est-elle pas suspecte et le témoignage d'elle pas d'une mauvaise conscience ? Un accord international est soumis au referendum. Alors, on a choisi un biais pour éviter, un désaveu populaire ! Et c'est ainsi que tombe en morceaux notre « neutralité intégrale ».

Voilà, dans l'esprit sinon à la lettre, les propos qu'on entend et qui tombent parfois de lèvres qui ne s'arrêtaient pas de jeter naguère le blâme sur notre politique étrangère, qu'on accusait de confiner le pays dans un dangereux isolement. Aujourd'hui que le Conseil fédéral et notamment le chef de notre diplomatie s'efforcent de rétablir les contacts et de jeter des ponts, on est tout près de leur reprocher des excès de zèle !

Il se trouvera peut-être des juristes pour donner raison à ces censeurs, comme il s'en trouvera pour les contredire. Aussi, n'est-ce point à la doctrine que je demanderai des lumières. Il suffit, pour discerner la vérité, de rappeler quelques faits.

En 1918, M. Calonder, alors président de la Confédération, signe une lettre adressée à M. Clemenceau pour présenter, en quelque sorte, la candidature de Genève comme siège de la S. d. N. La ville suisse est choisie ; représentants des Etats membres, délégués, fonctionnaires internationaux s'installent et travaillent, jouissant des libertés, des garanties et des privilèges consacrés par l'usage et le droit des gens. Exprime-t-on alors la crainte que leur activité ne compromette la neutralité suisse ? Pas le moins du monde ! Il vient un jour où, sans doute, on parle de la neutralité. Mais c'est lorsque la Suisse nourrit le projet d'adhérer au pacte des nations.

Elle négocie à Londres et obtient d'être déliée de toute obligation militaire d'ordre international. Elle s'engage, en revanche, à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et défendre elle-même sa neutralité. Cette garantie décide la majorité du peuple suisse à voter, le 16 juin 1920, l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Le statut international de notre pays se trouve ainsi fixé

pour quinze ans. Il n'est remis en cause qu'en 1935, lorsque éclate le conflit italo-éthiopien.

La S. d. N. impuissante à empêcher la guerre, décrète les sanctions économiques prévues par l'article 16 du pacte. La Suisse participe à cette action, inefficace d'ailleurs, mais se rend aussitôt compte des complications et des risques que son concours peut provoquer. Avec l'appui de l'opinion publique quasi unanime, le Conseil fédéral charge son premier délégué à Genève, M. Molta, de présenter un mémorandum exposant les raisons pour lesquelles la Suisse désire revenir au principe de la neutralité intégrale. Voici un passage de ce document :

La Suisse n'est pas en mesure, vu sa situation unique, de s'accommoder d'un système facultatif de sanctions. Sa neutralité ne doit pas dépendre des circonstances ; elle est donnée une fois pour toutes. Sa force réside dans sa clarté et sa permanence. La distinction entre sanctions militaires et sanctions économiques s'avérerait aujourd'hui illusoire pour la Suisse. En recourant à des mesures de pression économique, la Suisse s'exposerait au risque grave d'être traitée comme l'Etat qui se livrerait à des actes militaires.

Cette thèse fut admise et le conseil de la S. d. N. vota une résolution déclarant que la Suisse ne serait plus invitée à participer en aucune manière « à la mise en œuvre des dispositions du pacte relatives aux sanctions ».

Voilà exactement en quoi consistait le retour à la « neutralité intégrale ». On le voit, il n'est fait aucune allusion à l'activité même de la S. d. N. ou de ses organes. Ce n'est pas la politique de l'organisme international, ce n'est pas la valeur, ou le principe des sanctions qui sont en discussion. En d'autres termes, le Conseil fédéral et le peuple suisse qui, dans cette affaire, l'a suivi, n'ont jamais eu l'idée ni l'intention d'établir un rapport entre la neutralité et les décisions que peuvent discuter et prendre les organismes internationaux ; ils demandent en revanche que la Suisse, en raison de sa neutralité, soit dispensée d'appliquer ces décisions quand elles la rejeteraient dans un camp contre un autre camp.

Et la preuve que le gouvernement suisse n'a pas songé à fixer des limites à l'activité de la S. d. N., lorsqu'il a défendu la thèse de la neutralité intégrale, c'est que M. Molta a bien précisé que la situation nouvelle faite à notre pays ne changerait rien à sa volonté d'assurer les facilités accordées à la société pour le libre fonctionnement de ses institutions sur le territoire suisse.

Ces textes et ces faits montrent donc que le problème de la neutralité ne se pose pas à l'occasion de l'installation éventuelle de services internationaux ou même d'un siège européen de l'O.N.U. à Genève. Il nous occupera le jour où nous envisagerions de demander notre admission.

POUR AMADOUER LES FRANÇAIS QU'IL ASPIRE A DIRIGER

M. Thorez affirme que son parti ne suit pas le chemin de Moscou

Il propose la création d'un parti ouvrier français qui serait à la tête d'une démocratie nouvelle et populaire

En politique étrangère, le chef communiste souhaite une entente entre Anglo-Saxons et Russes

LONDRES, 18 (A.F.P.) — Dans une interview accordée au « Times », Maurice Thorez, vice-président du conseil, expliquant les raisons qui ont valu au parti communiste son succès aux élections du 10 novembre, y voit entre autres le fait que de nombreux Français approuvent la position de ce parti en ce qui concerne le problème allemand et spécifique :

Nous demandons l'internationalisation de la Ruhr et le rattachement de la Sarre à notre système économique. Nous voulons la liquidation du fascisme et le désarmement effectif de l'Allemagne. Nous estimons nécessaire, indispensable, l'entente entre nos grands alliés anglais, américains et soviétiques. Nous repoussons toute politique de bloc ou d'orientation exclusive sur l'un quelconque de nos alliés, notre gratitude allant également à tous.

Tous les chemins ne conduisent pas à... Moscou !

En ce qui concerne le socialisme, M. Thorez fait les remarques suivantes :

Les progrès de la démocratie à travers le monde, en dépit de rares exceptions qui confirment la règle, permettent d'envisager, pour la marche du socialisme, d'autres chemins que celui suivi par les communistes russes. De toutes façons, le chemin est nécessairement différent pour chaque pays. Nous avons toujours pensé et déclaré que le peuple de France, riche d'une glorieuse tradition, trouverait lui-même sa voie

vers plus de démocratie, de progrès et de justice sociale.

Cependant, l'histoire montre qu'il n'y a pas de progrès sans luttes.

Le parti ouvrier français

Et le vice-président du conseil ajoute :

Le parti ouvrier français, qui nous proposons de constituer par la fusion entre communistes et socialistes, serait le guide de notre démocratie nouvelle et populaire. Il ouvrirait largement ses rangs aux travailleurs catholiques auxquels nous avons tendu, bien avant la guerre, une main fraternelle que beaucoup ont saisie.

QUAND LE LOUP FAIT L'AGNEAU

Les revirements successifs du parti communiste n'inspirent guère confiance

De notre correspondant de Paris par téléphone

Ce n'est pas encore demain qu'un successeur virtuel sera trouvé à M. Georges Bidault. Invités par les communistes à participer à la future majorité gouvernementale, les socialistes se sont prudemment défilés et ont remis au 14 décembre prochain leur réponse définitive.

Avant de s'engager, participation, soutien ou opposition, les amis de M. Léon Blum demandent au parti commu-

niste d'abord des éclaircissements sur leur programme, ensuite des précisions sur la composition de la majorité gouvernementale.

En ce qui concerne le principe d'une présidence communiste, la S.F.I.O. a fait preuve d'une égale discrétion, ni pour, ni contre. Visiblement chez les socialistes, on attend, pour se prononcer, que les autres partenaires aient abattu leur jeu. Ce sera chose faite jeudi pour le M.R.P. à la fin de la semaine pour le Rassemblement des gauches.

Quant aux communistes, ils ont une fois de plus modifié leur tactique et par la bouche de M. Maurice Thorez défini leur nouvelle ligne politique. Deux interviews successives à la presse britannique sont significatives de l'état d'esprit qui anime l'état-major du « premier parti de France ». De toute évidence, le parti communiste cherche à se concilier l'étranger et bien davantage, au travers de l'étranger, l'opinion française qui n'a pas voté pour lui, c'est-à-dire le 70% du corps électoral.

À écouter M. Thorez, le parti communiste n'est pas un parti de révolution, mais un parti de gouvernement. Il ne veut pas imposer des idées, mais il se contente de faire appel à la collaboration de tous les vrais républicains. Il n'est pas non plus un satellite de Moscou, mais un mouvement authentiquement national. S'il est marxiste orthodoxe, il entend malgré tout conserver une entière liberté d'action vis-à-vis de l'U.R.S.S.

Au lendemain de la campagne électorale et des attaques communistes contre tout ce qui n'était pas communiste, le propos est plaisant, on en conviendra. On notera seulement qu'il survient fort opportunément au moment précis où le parti communiste, revendiquant la présidence du gouvernement, a terriblement besoin du concours effectif de la plus grande partie de l'Assemblée nationale.

Le tout est donc de savoir quelle est la part de sincérité contenue dans l'appel lancé par M. Thorez et quelles garanties formelles le parti communiste est susceptible d'offrir demain à tous ceux qui hésitent à marcher à ses côtés.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Les « rebelles » travaillistes critiquent la politique étrangère du gouvernement

M. Attlee leur répond au nom du cabinet Les amendements déposés par les dissidents sont repoussés à une grosse majorité

LONDRES, 18 (Reuter). — Les « rebelles » du parti travailliste ont pris la parole aux Communes, lundi après-midi, pour exposer leur point de vue. Les travaillistes dissidents ont formulé leurs critiques envers la politique étrangère du gouvernement dans un amendement à la résolution prise à la suite du discours du trône. Cet amendement, ou le soit, a été soutenu par environ 60 députés travaillistes.

Le sens de la motion

Le premier porte-parole des « rebelles », M. Crossmann, journaliste et membre de la commission anglo-américaine pour la Palestine, motive la motion. Il exprime l'espoir que le gouvernement modifiera sa politique étrangère afin d'encourager la collaboration avec toutes les nations et groupes de nations qui sont favorables à une planification socialiste complète et au contrôle de la richesse dans le monde afin que les buts du socialisme démocrati-

J'ÉCOUTE...

Responsables

Autres longitudes, autres latitudes, autres mœurs. Il faut croire que les parents californiens sont plutôt dociles. Ils acceptent, à San-Francisco, que les tribunaux puissent les astreindre à suivre des cours spéciaux, au cas où leurs rejetons viendraient à donner du fil à retordre à la justice du pays. Autant dire que, dans cette contrée lointaine, la criminalité infantile est considérée comme le résultat direct de la mauvaise éducation. Les cours spéciaux, en effet, doivent permettre d'instruire les parents sur la meilleure manière d'élever leur progéniture.

Beau programme, assurément ! Mais encore faudrait-il que l'on soit généralement d'accord sur le principe même de cette responsabilité quasi totale des pères et des mères dans les manifestations fâcheuses ou criminelles de l'activité des « petits d'hommes », comme l'écrivent nos poètes. Ici, bien des thèses entrent en jeu, tout naturellement, elles se contredisent.

Mais la responsabilité admise, les parents accepteraient-ils, comme en Californie, de se voir, chez nous, envoyés à l'école pour y apprendre comment ils doivent faire pour bien élever leurs enfants et les détourner des voies du mal. Vous entendez, d'ici, le beau ramage qu'occasionnerait immanquablement semblable décision de la justice ! — Avec ça qu'on va nous dire maintenant comment il faut éduquer nos gosses ? Tout ça c'est fait pour caser quelques-uns de ces surpédagogues qui prétendent connaître tous les ressorts cachés des actions des hommes ! A d'autres !

Ces autres seraient-ils les parents anglais ? On a vu que cet institut Gallup, qui entend sonder le fond et les tréfonds de l'opinion publique, a fait une enquête à ce sujet en Angleterre. Celle-ci aurait prouvé que les Anglais, qui sont gens sincères envers eux-mêmes, seraient prêts à appliquer la méthode, 56 pour cent, du moins, d'entre eux.

Qu'est-ce à dire ? Sinon que, de fil en aiguille, la façon californienne de s'en prendre aux parents des petits délinquants pourrait, un jour ou l'autre, avoir quelque accès dans notre continent.

Les pères et mères de chez nous devraient agir, en tout cas, de telle manière que leur responsabilité s'aperçoive sans cesse de moins en moins, quand leurs gosses s'échappent par trop manifestement de la ligne droite. Ce serait peut-être, un jour, le moyen pour eux d'échapper aussi à un contrôle libéral de la justice sur l'éducation paternelle et maternelle.

On ne nommera, bien sûr, personne. Mais il n'en est pas moins vrai que, si des enfants tournent mal, la faiblesse, la maladresse, l'incompréhension ou le manque d'amour des parents n'y sont pas toujours pour rien.

Consultez-vous de ce propos... FRANCHOMME.

Le premier avion à réaction pour passagers franchit la Manche

PARIS, 18 (Reuter). — Le premier avion à réaction pour passagers, un appareil anglais Lancaster, a franchi lundi pour la première fois la Manche. Il a parcouru la distance Londres-Le Bourget en 50 minutes, soit à une vitesse horaire de 400 km.

M. Edouard Herriot candidat à l'Académie française

PARIS, 18 (A.F.P.) — On apprend que M. Edouard Herriot a décidé de poser sa candidature à l'Académie française, à la place rendue vacante par le décès d'Octave Aubry. C'est le 5 décembre que doit avoir lieu l'élection.

Dans la session ordinaire d'automne qui s'est ouverte hier

Débat d'idées au Grand Conseil neuchâtelois sur la situation financière de l'Etat

Partisans de l'équilibre budgétaire et adeptes d'une politique de dépenses se sont affrontés lors de la discussion générale sur le budget de 1947

La session d'automne s'est ouverte hier à 14 h. 15 ; elle est présidée par M. Paul Lozeron, président, dont la voix est amplifiée par le haut-parleur ; un nouveau député, M. Sermet (soc.) est assesseur. Il s'agit de remplacer un membre de la commission de recours en matière fiscale. M. H. Borel (soc.) est élu par 64 voix. M. Ch. Roulet (pop.) obtient 19 voix et M. Ch. Pattus (lib.), une.

Le budget

Lecture est donnée de quelques lettres, l'une émanant en particulier des Neuchâtelois de Bâle qui s'en tiennent au drapeau rouge-blanc-vert, puis on passe à l'objet principal de l'ordre du jour, le budget. M. Edgar Renaud, conseiller d'Etat, apporte quelques précisions au sujet du rapport dont nous avons donné les grandes lignes. Des propositions ultérieures seront faites pour la révision des traitements.

M. Ch. Wuthier (rad.) rappelle, comme président de la commission financière, que le principe qui a présidé à l'élaboration du budget est celui d'un retour à l'universalité. Comme député radical, il entend presser le gouvernement de tenir sa promesse de réviser les traitements des fonctionnaires.

M. Ch. Roulet (pop.) explique pourquoi, à la commission, il n'a pas pu ap-

prouver le budget. Il stigmatise les conservateurs qui se réclament de l'orthodoxie financière et veulent faire de l'Etat un vieux personnage avare et traître, que l'Etat, c'est-à-dire la collectivité, doit avoir toujours davantage de tâches à remplir, notamment dans le domaine de la construction et des œuvres sociales. Le passé est passé, il est même dépassé ! C'est l'avenir qu'il faut envisager. Les recettes ont été évaluées trop bas, notamment en matière d'impôt. Cela ne cachera-t-il pas une certaine envie de présenter la situation en noir ? Les populistes tiennent aussi à protester contre la manière dont l'impôt est perçu : on en est à la question de la nouvelle loi fiscale ? C'est pour ces diverses raisons que l'extrême-gauche ne pourra pas voter le budget.

M. Rob. Sauser (n.p.u.) fait des constatations opposées. Il cite des cas où le Conseil d'Etat engage des dépenses sans songer aux recettes correspondantes et il aimerait qu'on pense à amortir la dette de façon plus rapide et dans une proportion plus forte, tant que nous serons dans des années de haute conjoncture (bravos à droite).

Une offensive en règle de la gauche

M. Fritz Eymann (soc.) se rallie au contraire à la plupart des remarques

de M. Ch. Roulet et il s'élève contre le rapport du département des finances.

M. Edg. Renaud : Pardon ! du Conseil d'Etat ! M. Eymann pose une question à laquelle il aimerait avoir une réponse claire : quel était l'excédent net des recettes sur les dépenses en 1946 ? La question s'adresse au président et au rapporteur de la commission des finances qu'il critique assez vivement (bruits). L'orateur s'élève contre ceux qui créent le pessimisme et qu'il saura bien dénoncer.

M. Favarger (lib.) intervient pour déclarer que ce genre de question de députés à députés est contraire au règlement. Ce « bloc enfarniné » ne lui dit rien qui vaille ! (Rires à droite)

Sans relever l'allusion, M. Eymann revient à son sujet. Il y a au Conseil d'Etat une tendance à empêcher qu'on frappe les gros contribuables et c'est une tendance dangereuse pour le pays. Il faudrait savoir une fois pour toutes quelle est la situation financière réelle du pays. Personne ne la connaît, parce que, dans un but politique, on n'a peut-être pas intérêt à la faire connaître, sous son jour exact. Sur le plan fédéral, dans le budget de la Confédération, on voit clair ! L'orateur trouve aussi qu'on abuse de la notion de marge de sécurité. A la lumière des statistiques concernant tous les cantons, on constate

que la situation financière du nôtre est la meilleure — sauf la question du passif. Pourquoi alors jeter le trouble dans le pays par des considérations tendancieuses et peu démocratiques ? Il ne faut pas croire d'ailleurs que tous les bourgeois et tous les conservateurs soient d'accord avec cette méthode.

M. Eymann remarque aussi, citant Beveridge et Wallace, qu'il faut redistribuer les richesses et ne plus les enfermer dans de petites caisses : cela vaut pour les particuliers autant que pour la collectivité. Il faut faire de l'économie dirigée et prendre l'argent où il est. Cela se pose aussi dans le canton de Neuchâtel : le rapport du département manque également de « tableaux » à cet égard.

M. Edg. Renaud proteste une nouvelle fois : ces tableaux existent, M. Eymann estime que les réserves de l'Etat pourraient être remises dans le circuit économique où leur apport serait le bienvenu (applaudissements sur les bancs populistes). L'orateur analyse les causes du passif : les grosses fautes, ce n'est pas du côté de la classe ouvrière qu'il faut les rechercher, mais on a laissé échapper des millions à la taxation ; après l'autre guerre, les nouveaux riches n'ont pas été touchés. Il y eut aussi l'affaire de la Banque cantonale. R. Br.

(Suite en dernière page)



Dès que le gouvernement des Etats-Unis eut décidé la suppression du contrôle des prix, en ce qui concerne les chaussures, les magasins ont été littéralement pris d'assaut. Les clients craignaient que cet article ne subisse, dans un proche avenir, une hausse très sensible.

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ».

CHAMBRES

Belle chambre chauffable, au centre. — Demander l'adresse du No 200 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche à louer DOMAINE de 20 à 25 poses. Adresser offres à K. Huguenin, Maison Rouge, Thélè. Tél. 032 836 50.

chambre

indépendante, pour mécanicien. — Adresser offres à L. S. 205 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er décembre une chambre à deux lits ou deux chambres modestes. — Faire offres à case postale 12.231, Neuchâtel. — Ecluse.

Trois dames seules cherchent pour mars ou date à convenir un

appartement

de quatre ou cinq pièces. Confort. — S'adresser : téléphone 5 27 87.

On cherche un

appartement

de trois ou quatre pièces, éventuellement, reprise d'une partie du mobilier. Adresser offres à O. E. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir, une

CHAMBRE

non meublée, si possible indépendante, chauffée, éventuellement chambre haute. — Adresser offres à B. A. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX

Jeune homme sérieux cherche chambre. Date : 1er janvier 1947. Offres sous chiffres W 10939 Q à Publicitas, Neuchâtel.

Demoiselle cherche une chambre avec confort, au centre, pour tout de suite. — Adresser offres à G. E. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant cherche une belle grande

chambre

Epancheurs 8, 3me. On cherche une chambre meublée, chauffable ou non, pour tout de suite. Adresser offres à P. U. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

On engageait tout de suite, pour le

tea-room de la Patinoire desservante

connaissant si possible le service. Fixe et pourboires. — Offres à Pâtisserie Meier, Monruz.

Restaurant de la place cherche une

filie de maison

Entrée tout de suite ou à convenir. Bon salaire. Se présenter ou faire offres au restaurant Beau-Séjour. Tél. 5 31 97.

Vigneron

marié ou célibataire, trouverait emploi au mois dans la région. — Adresser offres, avec présentations de salaire, sous chiffres B. M. 217, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande bons

Voyageurs (ses)

pour article courant, clientèle privée. Fixe, commissions, déplacements, carte rose. — Adresser offres à C. R. 203 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la place cherche une

sténo-dactylo

Emploi stable et bien rétribué. — Adresser offres à O. B. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

est demandée pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille et bons soins assurés. Gages selon entente. Entrée : 1er décembre. — S'adresser à Mme L. Montandon, boucherie, Cortalloid.

On cherche un

domestique de campagne

sachant traire. Entrée immédiate ou à convenir. — S'adresser à Joseph Binder, agriculteur, Wavre-Thielle, tél. 7 53 47.

Nous cherchons pour nos bureaux :

un jeune technicien-électricien très capable

un dessinateur

jeune homme ou jeune fille comme aide de bureau

S'adresser à FAEL S. A., à Saint-Blaise

Etudiant cherche une belle grande

chambre

Epancheurs 8, 3me. On cherche une chambre meublée, chauffable ou non, pour tout de suite. Adresser offres à P. U. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

On engageait tout de suite, pour le

tea-room de la Patinoire desservante

connaissant si possible le service. Fixe et pourboires. — Offres à Pâtisserie Meier, Monruz.

Restaurant de la place cherche une

filie de maison

Entrée tout de suite ou à convenir. Bon salaire. Se présenter ou faire offres au restaurant Beau-Séjour. Tél. 5 31 97.

Vigneron

marié ou célibataire, trouverait emploi au mois dans la région. — Adresser offres, avec présentations de salaire, sous chiffres B. M. 217, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande bons

Voyageurs (ses)

pour article courant, clientèle privée. Fixe, commissions, déplacements, carte rose. — Adresser offres à C. R. 203 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la place cherche une

sténo-dactylo

Emploi stable et bien rétribué. — Adresser offres à O. B. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

est demandée pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille et bons soins assurés. Gages selon entente. Entrée : 1er décembre. — S'adresser à Mme L. Montandon, boucherie, Cortalloid.

On cherche un

domestique de campagne

sachant traire. Entrée immédiate ou à convenir. — S'adresser à Joseph Binder, agriculteur, Wavre-Thielle, tél. 7 53 47.

Nous cherchons pour nos bureaux :

un jeune technicien-électricien très capable

un dessinateur

jeune homme ou jeune fille comme aide de bureau

S'adresser à FAEL S. A., à Saint-Blaise

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉES DE BUREAU

de langue maternelle française ou allemande, connaissant la sténographie et la dactylographie. Adresser offres écrites avec copies de certificats et photographie à FAVAG S. A. Bureau d'exploitation, Neuchâtel.

OUVRIÈRES QUALIFIÉES

demandées pour nos ateliers de retouches et transformations ; places stables et bien rétribuées. — PKZ, rue du Seyon 2, Neuchâtel.

Entreprise électrique de la Suisse romande engageait

bons monteurs-électriciens connaissant à fond les installations intérieures d'éclairage, force motrice et d'appareils, ayant si possible deux à trois ans de pratique. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. 6941 J. à Publicitas, Bienne

Importante maison cherche un

JEUNE EMPLOYÉ

(formation spéciale pas exigée) pour divers travaux de bureau

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions à Ed. Dubiez & Cie S.A., Neuchâtel

La société coopérative de consommation de Neuchâtel et environs engageait

quelques vendeuses

bien au courant de la branche alimentation — Faire offres avec certificats à la direction, Sablons 39.

Atelier d'horlogerie engageait pour entrée immédiate ou date à convenir

dame ou demoiselle pour travail propre et soigné. Place stable et bien rétribuée. — Se présenter au bureau, place de la Gare 1 B, Corcelles.

On demande une

JEUNE FILLE

agée de 17 à 19 ans, pour aider au ménage, dans petite famille de Suisse allemande. Bons gages et vie de famille assurés. Voyage payé. — Adresser offres sous chiffres B. A. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

DEM. D'EMPLOIS

Dame cherche travail

à domicile. Faire offres écrites à B. C. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

parlant le français, l'allemand et l'anglais, cherche emploi, de préférence dans magasin. Demander l'adresse du No 189 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de confiance, ayant bonnes références, cherche place dans une entreprise quelconque comme

aide-chauffeur

où il pourrait apprendre à conduire les camions et autos. Demander l'adresse du No 215 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme marié, âgé de 32 ans, aimant le bétail,

cherche place de berger

à l'année, dans le Jura neuchâtelois. Adresser les conditions (mentionner le salaire) sous chiffres M. P. 218 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière

Personne dans la quarantaine, de toute confiance, cherche place dans bonne famille comme cuisinière à côté d'une femme de chambre ; trait aussi comme bonne à tout faire dans petite famille. Libre au début de décembre. Adresser offres écrites sous G. U. 180 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 21 ans

cherche place

intéressante pour le 1er janvier 1947, où il aurait l'occasion d'apprendre le français à fond. — Ernst Leuthold, Mühlemattstrasse 68, Berne.

Orchestre

de trois musiciens cherche engagement pour Sylvère. — Adresser offres écrites à W. T. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

cherche occupation rétribuée (promener des enfants, faire la lecture, etc.). Adresser offres écrites à L. I. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

Ressorts

Finiisseur-prépareur-perceur cherche place stable. Adresser offres écrites à E. C. 182 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

POUSSETTE

moderne, pare-boue, de 80 à 100 fr. Adresser offres écrites à B. H. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

MOTO

Je cherche à acheter une moto-soleo ou avec side-car. — Tél. 5 46 20.

On cherche à acheter un

TRAIN

de rencontre, électrique ou non, en fer. — Adresser offres écrites à J. L. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait d'occasion

bon fusil de chasse

deux coups, calibre 16. — Offres avec prix à H. Christinat, Guévaux, Montier-Vully.

On cherche à acheter

patins vissés

pointure 39. — Téléphone 5 37 02.

On cherche à acheter d'occasion un

étal de menuisier

à la même adresse, à vendre potager à gaz noir, trois feux, un four, en très bon état. — M. Humbert-Droz, Auvernier 66.

TIMBRES

collections, pièces rares, lots, stocks, archives, achetées aux plus hauts prix. — W. STUDER, Saint-Honoré 1, NEUCHÂTEL. Tél. 5 24 10

AVIS DIVERS

William-W. Châtelain

graphologue-psychologue-conseil. Etudes comparées en vue de mariage. Sélection du personnel. Certificats psychologiques. NEUCHÂTEL - MONRUZ. Tél. 5 34 10

Restaurant B. EAU-RIVAGE

Mercredi soir Jeûne en matinée et en soirée. Vendredi soir

QUATRE GALAS DE LA CHANSON

donnés par Les Ondelines quatuor vocal de Radio-Genève. Au piano : Albert Urfer

V^{me} conférence de Belles-Lettres

Mardi 19 novembre, à 20 h. 15 à l'Aula de l'Université

FRITS LUGT, critique d'art

présente

RUBENS INTIME

avec projections. Location au Ménéstrel

CYCLISTES !

Voici l'hiver ! Pour que votre bicyclette soit prête à rouler dès les premiers beaux jours du printemps, ne la rangez pas sans l'avoir confiée au mécanicien expérimenté et de confiance pour sa remise en état, soit : nettoyage, révision, émaillage, chromage et hivernage.

Se recommande :

W. SCHNEIDER, Halle du cycle, Parcs 50 Neuchâtel — Tél. 5 41 94

Insomnies

Si vous dormez mal ou souffrez de troubles nerveux, cardiaques, artériels ou circulatoires, prenez des Gouttes Zeller pour le cœur et les nerfs, remède naturel, inoffensif et s'assimilant facilement. C'est à la fois un calmant, tonique et antispasmodique. Ni bromure, ni digitale, ni valériane. Flacons à fr. 2.30 et 5.75, cure fr. 18.50 ; tablettes, fr. 3.— cure fr. 14.—, chez votre pharmacien. C'est le produit de Max Zeller, pharmacien et fabricant de produits pharm. fondée en 1844.

Prof. Médicales

André Dirac MASSEUR AUTORISÉ PAR L'ÉTAT. Traitements selon prescriptions de M.M. les médecins. Tél. 5 34 37. Se rend à domicile Faubourg du Lac 3

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Eugène JEANSON, vivement touchée des nombreux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime à chacun sa profonde reconnaissance. Un merci tout particulier pour les nombreux envois de fleurs.

Peseux, le 16 novembre 1946.

Confédération suisse. Emission de deux nouveaux emprunts destinés à la conversion et au remboursement des bons de caisse fédéraux 2 1/2 % 1941, pour un montant de Fr. 270,000,000.—, remboursables le 1er décembre 1946 ainsi que du solde de Fr. 17,915,000.— de l'emprunt 3 1/2 % Central-Suisse du 1er juin 1894 (décembre) dénoncé au remboursement pour le 15 décembre 1946. Ils serviront en outre à la consolidation des dettes flottantes et à la couverture des besoins courants de la trésorerie de la Confédération.

Emprunt fédéral 3 % 1946, de fr. 200,000,000 (décembre) à 12 ans de terme

Modalités de l'emprunt : Taux d'intérêt 3 % ; coupons semestriels aux 1er juin et 1er décembre. Remboursement de l'emprunt au pair : le 1er décembre 1958. Droit de dénonciation anticipée réservé au débiteur pour le 1er décembre 1955 au plus tôt.

Prix d'émission : 100 % + 0,60 % timbre fédéral d'émission

Emprunt fédéral 3 1/4 % 1946, de fr. 200,000,000 (décembre) à 25 ans de terme

Modalités de l'emprunt : Taux d'intérêt 3 1/4 % ; coupons semestriels aux 1er juin et 1er décembre. Remboursement de l'emprunt au pair : le 1er décembre 1971. Droit de dénonciation anticipée réservé au débiteur pour le 1er décembre 1961 au plus tôt.

Prix d'émission : 100 % + 0,60 % timbre fédéral d'émission

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 14 au 22 novembre 1946, à midi, par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse.

Si les demandes de conversion ou les souscriptions contre espèces dépassent les montants disponibles, elles seront réduites. L'émission des emprunts a lieu sous forme de titres et de créances inscrites.

Les groupes de banques contractants : Cartel de banques suisses. Union des banques cantonales suisses.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Amour créole

ROMAN par SAINT-ANGE 13

V

La date du départ arriva. Il semblait que durant ces derniers jours la confiance de Rose-Lise eût gagné Jacques Martinier. C'est que le jeune homme était de l'espèce de ceux qui peuvent être incertains, lorsqu'il s'agit de prendre une détermination grave, mais qui, une fois leur décision arrêtée, ne regardent plus en arrière et la considèrent comme la seule bonne.

La jeune créole songeait : — Voici comme j'aime à le voir. Sûr de lui-même et sûr d'atteindre son but.

Cette attitude, au contraire, agaçait Lucie qui sentait s'amoindrir son influence et sa tyrannie sur son fiancé. L'annonce de l'événement l'avait d'abord ravi. Bien qu'ayant mis sur Jacques, elle ne le croyait pas promis si tôt à une aussi brillante situation. Cette satisfaction épuisée, elle trouvait parfois qu'il avait pris bien vite la résolution de se séparer d'elle pendant plusieurs mois.

Elle se félicitait qu'il eût accepté la proposition de M. Asthon, elle eût pensé, pour qu'il l'acceptât et, par esprit de contradiction, elle lui en voulait de paraître libre de ses volontés et dégagé de toute crainte.

Heureusement, elle ne soupçonnait pas le rôle de Mlle Revol dans l'affaire. Pour elle, personnellement, elle envisageait, sans aucune mélancolie sentimentale, les heures de la séparation, les heures si longues de l'absence. Elle jouait pourtant la comédie de la fiancée condamnée à la solitude. C'était une manière aisée de se rendre intéressante.

Seul, Claude Chambrun n'était pas dupe de ses mines affligées. Jamais il n'avait été si peu patient avec elle.

Rose-Lise s'était laissée prendre à la tactique de sa compagne et s'accusait de l'avoir taxée, en plusieurs circonstances, de sécheresse de cœur.

« Personne ne connaît personne, se reprochait-elle. Il suffit d'événements nouveaux, pour vous apprendre que les êtres près desquels on vit chaque jour ne ressemblent en rien à l'image qu'on s'en est peinte. »

Et les brefs tête-à-tête qu'elle avait avec Jacques se passaient à chanter les louanges de Mlle Duret.

Le jeune comptable s'embarquait sur le « Costa-Rica » de la Compagnie générale transatlantique.

Le bateau levait l'ancre à 4 heures. Lucie avait obtenu congé ce jour-là. Claude et Rose-Lise devaient quitter ensemble le bureau, pour assister au départ.

La table de travail de Martinier était d'une netteté inaccoutumée et Rose-Lise, quand elle traversait la pièce, se sentait étreinte, devant ce meuble, dont le désordre s'était retiré.

— Dans quelques jours, un autre sera là, à sa place. Cela vaut mieux ? Je vais pouvoir me reprendre doucement. Pourvu que tout à l'heure, sur les quais, je ne succombe pas à une émotion ridicule.

Claude Chambrun s'informa. — Etes-vous prête, Mademoiselle ? François est allé nous chercher un taxi qui nous mènera directement aux quais de la « Transat ».

Dans la voiture, ils demeurèrent silencieux. Puis Claude jugea que ce silence était insupportable. Les traits de la jeune créole se décomposaient, ses lèvres devenaient violettes, la matité de son teint se nuancait de vert.

Il eut pitié d'elle. Il était bouleversé.

— Voulez-vous que j'aille seul, lâbas ? J'expliquerais que la chaleur, le soleil vous ont fatiguée.

— Non, non inutile. Qu'est-ce que Lucie et Jacques penseraient de moi... les abandonner dans un tel moment ! Claude ne put s'empêcher de hausser les épaules et de déclarer ironiquement :

— Lucie ? Qu'importe cette similitude. — Vous êtes injuste et vous me froissez en parlant ainsi. Ce fut lui alors qui se troubla. Il balbutia :

— Je vous demande pardon, je voudrais vous éviter la minute cruelle de ce départ. Ne croyez-vous pas que je vous ai comprise depuis longtemps ?

— C'est possible que vous m'ayez comprise, Claude. Alors... alors...

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Matches au loto

Nous rappelons aux sociétés autorisées à organiser un match au loto que, aux termes des prescriptions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, il est interdit d'offrir comme lots des denrées alimentaires rationnées.

IMMEUBLES

Café-restaurant du Commerce à Grandson

propriétaire - teneur M. J. Felsard, à vendre pour cause de santé. Etablissement dans une situation unique sur grand passage Leucomagne-Neuchâtel. Convient spécialement à amateur spécialiste qualifié comme restaurateur. Pour visiter, s'adresser par écrit au notaire chargé de la vente: Fra-Ls Michaud, Grandson.

A vendre, région Fahys-la Coudre, une maison familiale

comprenant deux appartements de deux et cinq chambres, bain, central, toutes dépendances, jardin et verger avec magnifique terrain à bâtir

de 4000 m² environ, excellent état d'entretien, construction ancienne, très belle situation. S'adresser au bureau fiduciaire F. Landry, Faubourg du Lac 2.

A vendre, quartier nord-est de Neuchâtel, 4000 mètres carrés de

TERRAIN A BATIR à céder en bloc ou par lot de 500 à 1000 mètres carrés. Situation magnifique. S'adresser au bureau fiduciaire F. Landry, faubourg du Lac 2.

A VENDRE

Où aller pour obtenir de bonnes confitures

Lenzbourg, Stalden et Roco en livres et en kilos? Une seule adresse: chez PRISI, l'Armailli S. A., succ. Hôpital 10

BEAU GAIN par vente facile de cartes de Nouvel an

Adressez offres écrites à W. E. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une chambre à manger en parfait état et un radio. Prix intéressants. Reven- dours s'abstenir. S'adresser Favés 1, Neuchâtel.

patins chromés

vissés à souliers No 37-38, 50 fr. - E. Hanechka, Concert 4, entresol, Neuchâtel.

Attention au rhume

chassez-le avec le bon rhum des magasins Meier S.A., Ecluse, etc. et frictionnez-vous chaque matin avec la bonne eau-de-vie de raisin ou de pomme à 6 fr. 80 le litre.

A vendre

AUTO conduite intérieure, quatre portes, quatre cylindres, 8 CV, modèle récent, avec taxe et assurance, pour 4950 fr. - Téléphone 538 46, Neuchâtel, entre 7 h. et 8 h., midi et 13 h., 19 h. et 20 h.

A vendre

beaux souliers avec patins vissés, No 39, pour dame. - Téléphoner le soir après 20 h. au 6 91 28.

A vendre deux bons bœufs

d'un an et demi et deux ans et demi. - S'adresser chez Alexandre Maurer, Joux-du-Plâne, canton de Neuchâtel, téléphone 7.13 80.

VIGNE

à vendre, de un ouvrier trois quarts sur le « Creux », commune de Corcelles - Comondrèche. - Demander l'adresse du No 213 au bureau de la Feuille d'avis.

9/13/19

Agence immobilière SYLVA BUREAU FIDUCIAIRE AUGUSTE SCHÜTZ FLEURIER

MAISON

On désire vendre une maison de trois logements de trois pièces, grand jardin, quartier ouest de Neuchâtel. Prix: 42,000 fr. - Pour tous renseignements: Etude Charles Guinand, Seyon 6, téléphone 5 14 76.

MAISON

On désire vendre une maison de trois logements de trois pièces, grand jardin, quartier ouest de Neuchâtel. Prix: 42,000 fr. - Pour tous renseignements: Etude Charles Guinand, Seyon 6, téléphone 5 14 76.

MAISON

On désire vendre une maison de trois logements de trois pièces, grand jardin, quartier ouest de Neuchâtel. Prix: 42,000 fr. - Pour tous renseignements: Etude Charles Guinand, Seyon 6, téléphone 5 14 76.

A VENDRE

Polis moyens au naturel Fr. 1.10 la boîte 2/3 Zimmermann S.A.

MESDAMES!

de vos mains, seule GERCINE conviendra

Wenger DROGUERIE HERBORISTERIE

Meubles combinés

dans toutes les grandes et dans tous les prix. Très grand choix

TSkrabal PESEUX

Demandez notre prospectus illustré Facilités de paiement

A vendre d'occasion un potager

trois trous, avec bouillotte en cuivre, chez Fritz Galland, Boudry.

A VENDRE

d'occasion un joli buffet de cuisine, blanc, et une chaise plantée avec rallonge. - Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis.

RAVIOLIS

Délicieuse spécialité tessinoise avec coupons de farine et viande. Vous économisez ainsi vos coupons de pâtes. Arrivages chaque semaine chez PRISI Hôpital 10, l'Armailli S. A., successeur

REPARATION D'HORLOGERIE vite bien



Dépôt: Pharmacie F. TRIPET, 4, rue du Seyon, NEUCHÂTEL - Envoi rapide par poste Téléphone 5 11 44

La graine va comme le vent la pousse... Mais l'homme assuré sur la vie auprès de La Suisse sait ou le conduit sa prévoyance LA SUISSE ASSURANCES VIE. ACCIDENTS. MALADIE. LAUSANNE Agence générale de Neuchâtel: F. Kemmler, rue Saint-Honoré 1

Toute transaction du commerce automobile nécessite une mise de fonds importante, il s'agit pour cela de s'assurer les meilleures garanties Voulez-vous vendre votre automobile au plus haut prix? Voulez-vous échanger ou acheter une automobile aux meilleures conditions possibles? Adressez-vous au

GARAGE HIRONDELLE

maison de confiance et spécialisée Pour vous permettre de profiter des avantages de notre organisation de vente et d'achat

M. A. SCHWEIZER, tél. 5 43 33 représentant de la maison se fera un plaisir de prendre contact avec vous

REPRESENTATIONS OFFICIELLES DES PREMIERES MARQUES: Fiat, Chrysler, Plymouth, Sunbeam, Hillman

Camions au mazout Commer, à benzine Fargo Chrysler

GARAGE HIRONDELLE

PIERRE GIRARDIER - Tél. 5 31 90 - CHAMP-BOUGIN 34

A vendre machine à écrire portative, marque «Adle-rette», en parfait état, avec coffre. - Adressez offres écrites à E. R. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

La note sportive des tissus ROYAL-TWEED vous enchantera. Fabricé par ALICINE S. A. Le Locle

Baisse sur

Polis moyens au naturel Fr. 1.10 la boîte 2/3 Zimmermann S.A.

MESDAMES!

de vos mains, seule GERCINE conviendra

Wenger DROGUERIE HERBORISTERIE

Meubles combinés

dans toutes les grandes et dans tous les prix. Très grand choix

TSkrabal PESEUX

Demandez notre prospectus illustré Facilités de paiement

A vendre d'occasion un potager

trois trous, avec bouillotte en cuivre, chez Fritz Galland, Boudry.

A VENDRE

d'occasion un joli buffet de cuisine, blanc, et une chaise plantée avec rallonge. - Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis.

RAVIOLIS

Délicieuse spécialité tessinoise avec coupons de farine et viande. Vous économisez ainsi vos coupons de pâtes. Arrivages chaque semaine chez PRISI Hôpital 10, l'Armailli S. A., successeur

REPARATION D'HORLOGERIE vite bien



Dépôt: Pharmacie F. TRIPET, 4, rue du Seyon, NEUCHÂTEL - Envoi rapide par poste Téléphone 5 11 44

A vendre belle avoine fourragère

au prix du jour. - S'adresser à Ami Dardel, le Maley sur Saint-Blaise, téléphone 7 61 67.

A vendre jolie PENDULE ANCIENNE

marche parfaite et prix intéressant. Tél. 5 37 17.

Belles châtaignes

en sacs ou en paniers 10 kg. Fr. 11.- 5 kg. » 5.50 Contre remboursement. Balastra Raoul. Muralto, Tél. 7 43 76

A VENDRE CITROËN 1940

traction avant, 8 HP. en parfait état. Pressant. S'adresser à F. Gueissaz, avenue du Château 5, Prilly - Lausanne

A VENDRE

cuisinière à gaz «Le Réve», trois feux, four, toute émaillée, et un réchaud électrique, une plaque. - Demander l'adresse du No 216 au bureau de la Feuille d'avis.

SANS COUPONS du miel étranger oui...

mais une qualité sur-fine, comparable à celle du pays. Demandez une dégustation avant l'achat, vous serez conquis. Le kg. Fr. 6.10 seulement; ou... mais chez PRISI, l'Armailli S. A. succ., Hôpital 10.

A vendre une camionnette

«Citroën», 10 CV, 800 kg. de charge, en bon état. S'adresser: garage Stauffer, Serrières, Tél. 5 30 73.

Châtaignes tessinoises

15 kg. Fr. 12.- 30 kg. Fr. 22.80 plus port Par remboursement G. PEDRIOLI Bellinzona

A vendre catelles

7x12 cm., en bloc. - Perrenoud, Charmettes 29.

MEUBLES

canapé en bon état, chaises, petite table, une grande malte et une petite, divers objets. Ecluse No 39, rez-de-chaussée, le matin et le soir dès 17 heures.

PAPETERIES S. A. SERRIÈRES

Messieurs les actionnaires sont informés que, conformément aux décisions de l'assemblée générale du 16 novembre 1946, un dividende de 5 % est payable immédiatement, soit par action de Fr. 500.- Fr. 25.- sous déduction du droit de timbre sur les coupons de 5 % Fr. 1.25 et de l'impôt anticipé de 25 % » 6.25 » 7.50 net Fr. 17.50 contre remise du coupon No 8, à la Banque cantonale neuchâteloise, à Neuchâtel, à la Société de Banque Suisse, à Neuchâtel et au siège social de Serrières. Le conseil d'administration.

SACS DE DAMES les belles nouveautés BIEDERMANN Neuchâtel

Alliances



Bijouterie E. CHARLET sous le théâtre

Passport

6 photos 1.50 Photo Messerli Sablons 57

AVIS DIVERS

PRÊTS

Discrets Rapides Formalités simplifiées Conditions avantageuses Courvoisier & Cie Banquiers - Neuchâtel

Vuilliamenet sert vite... sert bien

INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A propos du: BRÉVIAIRE DE L'ANTIFÉMINISTE par Gustave Neuhaus Opinion de la « Gazette de Lausanne »: Les associations féministes doivent une fière chandelle à M. Neuhaus. Son recueil d'aphorismes antiféministes est d'une stupidité telle qu'il rendrait féministes les hommes et les femmes les moins encins à l'être. Pour quelques réussites de ce genre: « Une femme ne changera jamais d'opinion, elle ne peut que changer d'amour », ce volume est bourré d'inepties souvent d'un parfait mauvais goût: « Avec le féminisme, les intrigues politiques risquent de tourner en intrigues amoureuses. » « Le féminisme tend à créer des orphelins ayant une mère. » « Il n'y a plus beaucoup de politesse dans le monde: le féminisme se chargera de liquider le peu qui lui en reste. » M. Neuhaus a sans doute voulu lui épargner cette peine. Communiqué par: L'Union féministe pour le suffrage.

Remise de commerce

J'avise mon honorable clientèle, ainsi que toutes mes connaissances, que j'ai remis mon commerce de lait, et la Crémèrie du Chalet, rue du Seyon 2, définitivement à M. Alfred Challenges. Je remercie chaleureusement ma clientèle pour la confiance qu'elle m'a témoignée et la prie de la reporter à mon successeur.

J'informe en outre tous mes clients que je me suis lié à une importante maison de combustibles de la place et que je passerai dès 1947 leur offrir du combustible.

Armand Weber, Draizes 72, Neuchâtel

Reprise de commerce

J'ai l'honneur d'informer la population de Neuchâtel et environs, que j'ai repris la Crémèrie du Chalet, Seyon 2.

Je m'efforcerai de gagner sa confiance par de la marchandise de premier choix et par un service impeccable. Se recommander: Alfred Challenges

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES DIVERS

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES manifestations ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique: L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Aula de l'Université

Mercredi 20 novembre, à 20 heures 15 précises LE MOYEN AGE EN CHANSON par ROR VOLMAR avec le concours de Marie-Jeanne Etchepare PIANISTE

Piano de concert Bechstein de la Maison Hug & Co Prix des places: Fr. 2.20, 3.30 et 4.40, taxe comprise. Réduction aux étudiants Location chez HUG et Co et le soir à l'entrée (Tél. 5 18 77)

Université de Neuchâtel Faculté des Lettres

M. Godet, professeur, donnera cet hiver un cours d'histoire de l'art d'une douzaine d'heures sur

La peinture flamande

Le cours aura lieu le vendredi de 18 à 19 h. à l'Amphithéâtre des lettres PROJECTIONS LUMINEUSES Première leçon: Vendredi 22 novembre Inscriptions au secrétariat Etudiants et gymnastes: 6 fr. Autres auditeurs: 10 fr.

Un coup de fer et vos initiales sont marquées à vie ACTUELLEMENT DÉMONSTRATION DANS NOS MAGASINS AUX ARMOURIERS NEUCHÂTEL

APOLLO UNE SOIRÉE QU'IL NE FAUT PAS MANQUER...

c'est celle organisée par le TENNIS-CLUB DE NEUCHÂTEL qui a lieu CE SOIR, à 20 h. 30 précises

Au programme: Réveil en musique

A L'ECRAN Une ravissante comédie musicale avec les orchestres BOB CROSBY - DUKE ELLINGTON - COUNT BASIE le quintette noir « MILLS BROTHERS » et le chanteur FRANK SINATRA et SUR SCENE l'orchestre « NEW HOT PLAYERS » dans un intermède de musique de jazz

Billets à Fr. 1.50, 2.-, 2.50, en vente chez JIKA SPORTS, ROBERT-TISSOT SPORTS, DELNON SPORTS, PATTUS, tabacs, et à la caisse de l'APOLLO

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

La mode parisienne

EST ALLÉE CHERCHER L'INSPIRATION DANS LE PASSÉ



Pour accompagner une robe habillée, Jean-Pascal Lorriaux, de Paris, a créé cette élégante coiffure.

A chaque saison, la mode, comme Minerve du cerveau de Jupiter, jaillit de Paris, casquée, prête à conquérir le monde. C'est une manière de placer la ceinture, de relever un drapé, de tourner un volant en spirale, qui n'appartient qu'à elle et que l'on n'apprend nulle part aussi bien que dans l'étroit espace qui a pour frontières l'Étoile et la Place Vendôme. Et chacun de se poser la question : « Où donc la mode parisienne prend-elle ses inspirations ? » Elle les prend un peu partout, aussi bien dans la rue où le moindre trotin sait avec désinvolture se parer d'un bouquet de violettes ou planter sur son bonnet la plus provocante des cocardes, que dans son passé, riche de plusieurs siècles d'élégance.

Ainsi, c'est bien souvent d'un détail d'autrefois que naît une ligne originale. Cet hiver, par exemple, la robe se souvient de la mode qui régna après l'armistice de 1918. Elle revient à ses anciennes amours

pour les plumes d'autruche, les aigrettes, les ailes des oiseaux de paradis ; elle nous propose des jupes entravées, des manteaux croisant dans lesquels vous vous enveloppez étroitement, des étoles de fourrure, d'immenses manchons plats, des capelines ombragées de pleureuses sous lesquelles vos yeux paraissent plus brillants, et ces volants, ces spirales tournant autour de votre buste et de vos hanches, tous les souvenirs enfin des jours heureux de l'entre-deux-guerres. Pourtant je vous conseille de faire attention et de ne pas vous croire obligée de remettre au goût du jour les parures fripées qui dorment au fond de vos armoires ; elles risqueraient tout de même de dater un peu, car la mode s'inspire, elle ne copie pas, et il lui suffit d'un rien pour n'être plus la mode. Or, les robes de Lucien Lelong, ses décolletés en bateau dégagant la naissance de la nuque sont de 1946 et non pas de vingt ans plus tôt. D'ailleurs, Lelong, à côté de cette note caractéristique qui domine dans sa collection, a consulté aussi la galerie des peintres du XVIII^e siècle.

Pierre Balmain garde une prédilection toute particulière pour l'époque de Mme de Ségur ; c'est de la bibliothèque rose qu'il a tiré, je présume, les bottines de satin lacées dont il chausse les pieds de ses clientes, et surtout, cette robe au corsage et au tablier de velours noir festonné de broderies anglaises blanches sur une jupe à trois volants en tulle gris imprimée de pois sombres. Pour le soir, n'a-t-il pas contemplé des Rubens avant de lancer les deux grands pans flottant en traîne et partant d'un col très relevé qui, dans ses robes de brocart, rappellent étrangement celles que portait Marie de Médicis en son bel âge ? Robert Piguët, lui, s'est complu à parer les femmes d'écharpes voilant le visage à la façon du Hoggar. Jeanne Lanvin, féminine à l'extrême, affectionne les tricorns chers à la duchesse d'Uzès et les coiffures en forme de cœur d'Anne Boleyn. Quant aux broderies, aux perles, aux passementeries les plus diverses dont se parent nos corsages et nos manches, ne viennent-elles pas des images de la Restauration et du Second Empire ? Mode éternelle, toujours jeune, toujours seyante, qu'elle soit inspirée des draperies grecques, des vertugadins, des drapés chiffonnés du siècle dernier ou de la ligne 1900, nul ne peut prévoir jamais où sa loi capricieuse peut l'entraîner, depuis les paniers de soie brochée des Infantes de Velasquez jusqu'aux fourreaux étroits et chatoyants de Mme Chrysanthème.

Hélène CINGRIA.



Le passé mis au goût du jour, ou « Réminiscences », robe du soir de Bruyère.

Les idées de Maryvonne

L'enfant des gazelles

Vous vous rappelez peut-être, lectrices, l'information qui parut dans quelques-uns de nos journaux, il y a environ trois mois : des chasseurs de Syrie, poursuivant un troupeau de gazelles, avaient aperçu parmi ces animaux un adolescent de quinze ans, de race blanche. Il courait, bondissait, fuyait avec les bêtes apeurées et à la même folle allure, c'est-à-dire, cinquante à soixante kilomètres à l'heure... Traqué enfin et tombant épuisé, ce garçon fut conduit en observation dans un hôpital de Bagdad, où il est encore, au reste.

Au début, sauvage, affolé, il se savait, faisant des bonds de terrasse en terrasse, traversant les rues comme une flèche, lâchant de regarder le désert et la liberté et de retrouver les douces bêtes qui, semblait-il, l'avaient recueilli, adopté, nourri durant des années, et dont il partageait les mœurs vagabondes et le goût des errances périodiques. Acclimaté difficilement, cet enfant sauvage a cependant consenti, depuis peu, à être et à rester vêtu, à coucher dans un lit et non sur l'herbe des pelouses, à se nourrir à peu près comme les hommes. Il ne parle pas, mais imite de jour en jour plus exactement des mouvements, des actes humains. Il conserve les cris, les gestes des gazelles, mais tente de répéter les mots que le médecin lui enseigne avec patience. Intelligent, ce sauvageon saura probablement lire et écrire dans un an. Le régime carné des hommes le déconcerte, sauf la viande crue ; son régal demeure l'herbe des champs et le lait ! Il suffit de peu de chose pour que ce fils du désert s'enfuit : sa vue

étant extrêmement perçante, il voit passer, très loin dans la plaine entourant Bagdad, les gazelles bien connues ; alors il part à leur recherche ; ou bien il voit se dandiner les chameaux venus de Damas par les sables qu'il a foulés lui-même des années durant... et il prend la poudre d'escampette. Il n'est jamais aisé de le reprendre : il faut des poursuites en auto durant des heures, et il ne se rend à ses poursuivants que quasi mort d'épuisement et de soif.

Il y a peu de jours, une femme est venue à cet hôpital de Bagdad où la gazelle humaine est hébergée, réclamant ce garçon comme étant le sien, perdu entre Damas et Bagdad, tombé de la tente portée par un chameau. On ne semble pas vouloir lui donner ce garçon, car là où il est, il grandit et prospère. Ce compagnon des gazelles sauvages apprend ce qu'est la civilisation. Sera-ce pour son bonheur ? On peut se le demander, n'est-ce pas ?

Toute maman soucieuse du bien-être de son bébé choisit sa

LAYETTE

chez

Savoie-Petitpierre S.A.

LE GRAND SPÉCIALISTE D'ARTICLES POUR ENFANTS

HISTOIRE STUPIDE

ou : les subtilités de l'économie politique

Nous reprenons de « Marie-Claire » cette histoire qui, pour dater des années d'hostilités (paraît-il), n'en a pas moins une certaine saveur.

— Je cherche quelque chose pour mon fiancé qui est sur le front, dit la cliente à l'employé du grand magasin.

— Un colis de nourriture est toujours le bienvenu, dit le vendeur. Nous en avons de tout prêts...

Et lui tend le paquet.

— La caisse est par ici...

Mais soudain la dame s'arrête :

— Non, j'aime mieux autre chose. Reprenez le colis.

— Désolé, Madame, nous ne reprenons pas ; mais je peux faire un échange. Ce passe-montagne...

Le vendeur enveloppe le pas-

se-montagne et envoie sa cliente à la caisse...

Mais elle revient à nouveau.

— J'aime mieux autre chose. Reprenez le passe-montagne...

— Impossible, Madame, mais je puis vous l'échanger contre un objet de même valeur... Un jeu de cartes, par exemple ?

— C'est ça ! Un jeu de cartes.

La dame prend le jeu et s'éloigne. Le vendeur court après elle.

— Madame, vous avez oublié de payer le jeu de cartes !

— Le jeu de cartes ? dit la dame étonnée, mais je vous ai rendu le passe-montagne en échange.

— Si vous voulez. C'est le même prix. Alors payez le passe-montagne.

— Mais puisque, en échange du passe-montagne, je vous ai rendu le colis !

— Alors, payez le colis !

— Mais le colis, je ne l'ai pas acheté !

Le vendeur, stupéfait :

— C'est honteux !

— Quoi ? dit la dame, outrée. Honteux ? Reprenez-moi ça tout de suite !

— Reprendre, c'est impossible, gémit le vendeur, mais je vous l'échangerai volontiers contre quelque chose de la même valeur.

Les beaux foulards, les belles écharpes en soie et en laine, toujours

A LA BELETTE

Spycher & Boëx

L'écrin de votre beauté

Le soutien-gorge et le corset Bien conseillé par la spécialiste

Mme Havlicek-Ducommun

Rue du Seyon — Téléphone 5 29 69 Timbres E. N. & J. 5 %

Teinturerie OBRECHT

Rue du Seyon 5 b — Tél. 5 22 40

LA CLINIQUE DU VÊTEMENT

COURRIER des ABONNÉS

ENTRE NOUS

Vos questions Nos réponses

SALON DU LIVRE (A.B.S.). — Un membre organisateur du Salon romand du livre veut bien nous fournir les chiffres exacts concernant le nombre des entrées à cette récente manifestation neuchâteloise. « Le nombre des entrées payantes s'éleva à 1824, auxquelles il faut ajouter environ 500 entrées gratuites ; les visiteurs ont donc été de plus de 2300. » Dont acte, avec gratitude.

POUR LE MENAGE (Soucieux). — Vous demandez si, sur une paie mensuelle de 400 fr. il est normal de consacrer 105 fr. au loyer d'un appartement pour deux personnes. Je pense, Monsieur, que cette somme est trop forte du quart. On compte un quart ou un cinquième du traitement pour le logement ; le prix que vous me donnez, et pour la localité peu importante que vous habitez, me fait penser que vous avez trois, voire quatre chambres ; ce nombre — et si je ne me trompe pas — est excessif pour deux personnes ayant ce traitement modeste. Et si vous payez 105 fr. un logis de deux chambres, ce dont je doute, c'est trop cher. Il est en outre admis qu'on consacre le 50 % à l'alimentation, le 10 ou le 12 % à l'habillement. Ensuite, s'il reste quelque chose, c'est, en hiver surtout, les frais de chauffage qui mangent le surplus, comme vous savez. Et vous savez aussi, étant fumeur, qu'il faut se priver souvent de la chère fumée personnelle au profit de celle des poêles familiaux. Ce qui ne se passe pas sans grincements de dents. Si l'on veut être raisonnable, on ne peut, sur 400 fr., que distraire le 2 ou le 4 % pour l'herbe à Nicot.

SYMBOLES (Madison). — Vous demandez si certains oiseaux sont des emblèmes de nos vertus et défauts, comme le sont des insectes (fourmi, abeille), etc. Trois oiseaux sont les emblèmes de l'amour paternel, ce sont l'ibis, le pélican et la cigogne, la colombe est

l'emblème de la fidélité, le paon, le dindon, sont les symboles de l'orgueil, de la suffisance, de la sottise.

LES GANTS (Travers). — Vous demandez si on reste ganté durant une visite ; les us anciens l'exigeaient ; au jour d'hui, arrivant naturellement gantés, les visiteurs se dégagent souvent au cours de la réunion, d'autres, par contre, tiennent à observer l'usage ; lors des grandes réceptions et audiences de chefs d'Etat, on se dégage ; il arrive que l'on oublie de le faire aussi pour signer un acte public ou notarié et le fonctionnaire de service est alors obligé de vous demander d'enlever votre gant.

SHAKE HAND (Le même). — Aujourd'hui qu'un nombre assez considérable de femmes sont fonctionnaires, il est peut-être utile de rappeler que, dans ce cas, elles ne tendent pas la main les premières à leur chef.

BONNES MANIÈRES (Garçon). — Vous demandez que j'arbitre le différend existant entre vos parents et vous ; ils vous disent qu'on ne doit pas souffler sur la cuiller de potage, quand il est chaud ; vos parents ont raison ; mais je dirai à l'usage des ménagères qu'on recommande toujours de servir le potage pas trop brûlant ; j'ajouterai en passant, à propos des soupes, qu'on ne doit pas incliner trop l'assiette pour recueillir les dernières gouttes de ce mets et encore moins, naturellement, les déverser dans la cuiller. Ce conseil peut toujours servir.

CADEAUX (Jeanne). — Les étuis à aiguilles à tricoter, le nécessaire de couture en feutre (voilà à quoi servent si bien les vieux chapeaux) ou en tissus très épais, et, confectionnés, brodés, sur étamine au point de croix, par les enfants, la pelote, sont des objets certes fort simples, mais toujours indispensables.

bles, et auxquels, du reste, le goût faustiste, l'imagination, apportent leur grâce et leur originalité. Je ne puis vous fournir ici les mesures et indications, faute de place, mais elles sont à votre disposition, je vous les enverrai dans un privé.

ORDRE DE MALTE (Eloi). — Il y aura en 1948 neuf cents ans que des marchands de la République d'Amalfi obtinrent du calife d'Égypte de construire une chapelle à Jérusalem, puis, dans le voisinage, un hôpital placé sous le patronage de saint Jean-Baptiste. Des moines, nommés Frères Hospitaliers, y rendent de grands services aux pèlerins malades. En 1099, ces moines se séparèrent en deux catégories, ceux soignant les malades, et ceux protégeant, même par la force, les pèlerins contre les attaques incessantes des musulmans. C'est en 1530 que Charles-Quint leur donna l'île de Malte. Ils se nomment chevaliers de Rhodes en effet, pour s'être emparés de l'île de ce nom en 1309, où ils s'établirent deux cents ans durant. Aujourd'hui, cet ordre est moins riche et naturellement moins puissant que jadis, mais il est fort considéré et honoré.

VENTS ET NUAGES (Le même). — Voici les titres des ouvrages traitant de ces phénomènes : « Traité élémentaire de météorologie », par Alfred Angot. — « Météorologie du relief terrestre, vents et nuages », par A. Baldi. — « La prévision scientifique du temps », par Gabriel Guilbert. En langue allemande : « Lehrbuch der Meteorologie » du Dr Julius Hann. Ce dernier est le plus compliqué et n'est du reste pas destiné aux amateurs. Dernière réponse plus tard.

L'AIR (Edmond). — C'est Galilée qui a démontré le premier la pesanteur de

l'air ; un litre d'air pèse 1 gr. 3. La couche d'air qui enveloppe la terre a une épaisseur évaluée à 70.000 mètres. Galilée prouva que l'air est pesant en comprimant de l'air dans un ballon de verre. Plein d'air comprimé, le vase pesa davantage que plein d'air ordinaire. Après Galilée, ce fut Torricelli, son élève, qui donna d'autres preuves de la pression atmosphérique, puis Pascal à son tour varia et compléta plusieurs des expériences de ses deux prédécesseurs. Autres réponses dans le courrier prochain.

FLEURS (Baucis). — Chaque fleur, ou presque, est l'emblème d'un sentiment humain, de sorte que pour les personnes au courant du langage des fleurs, toutes ces dernières stigmatisent quelque passion, bonne ou mauvaise ; ne vous en faites pas, au moment d'acheter et d'offrir des fleurs, les gens ne sont tout de même pas nombreux, qui sont choqués de recevoir des cactus (bizarrerie, horreur), des hortensias (caprice, indifférence) ou des chrysanthèmes (amour terminé).

TRANSPLANTATION (La même). — On vous déconseille de transplanter un conifère à ce moment ; l'époque la plus favorable est le début de l'automne et certains spécialistes commencent même à fin août ; le mois d'avril convient également, ce sont les époques où la sève est encore ou entre en activité ; vous n'êtes pas sûr du succès à d'autres moments de l'année et un arboriculteur n'opérerait pas aujourd'hui.

VINGT ANS (Famille). — Vingt ans de mariage représentent les noces de porcelaine, les noces d'étain sont celles célébrées au dixième anniversaire.

BOCHE (Famille). — Dans Rémy de Gourmont nous lisons que « boche » est le dérivé parfaitement normal d'« allemand », la première modification ayant donné « almoche » la seconde « alboche » d'où, après suppression de la syllabe initiale : « boche », ce nouveau suffixe « oche » au lieu de « and », contenant une idée nette de laidet, saleté ou mépris ; il n'a pas été choisi au hasard ; on le retrouve dans bidoche, mauvaise viande de cheval, puis mauvais viande en général, qui n'est que le mot bide avec un suffixe nouveau. Autres réponses plus tard.

DAILY — PAULET — TONTON — CITUYENNE — HOUX — LOGATAIRE, réponses dans le courrier prochain.

LA PLUME D'OIE.

AU CORSET D'OR

Rosé Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel

UN CORSET de qualité
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction !

s'achète chez nous !

5 % Timbres S. E. N. et J.

Coiffure "Roger"

Moulin-Neuf, Neuchâtel

COIFFURES CLASSIQUES
POSTICHE D'ART

CONTRE LE FROID...

mocassins, gilets, doublures, semelles en peaux de mouton anglais !

Belles peaux de MOUTONS PERSANS pour tapis

Jacques Gutwiler

Concert 4 - 1er étage

NE VOUS ÉNERVEZ PAS !

Oh ! cette porte qui grince, ce tiroir qui ne s'ouvre pas... C'est inouï comme certaines gens peuvent s'énerver, tirailler leurs meubles récalcitrants, pendant des mois, alors que le remède est si simple :

PORTE QUI GRINCE

Il est probable que les gonds en sont rouillés. Enduisez-les de pétrole pour les dérouiller, puis déposez deux gouttes d'huile à l'aide d'une plume ou d'un compte-gouttes.

A défaut d'huile ou si vous craignez les taches qu'elle engendre, lubrifiez les surfaces métalliques en regard en les frottant avec un crayon tendre à mine de plomb.

PORTE QUI TRAINE

Soulevez la porte et intercalez une rondelle de cuivre entre les pièces de chaque gond. S'il n'y a pas d'espace suffisant entre le haut de la porte et le chambranle, il n'est pas possible de remonter la porte de cette façon ; il est alors indispensable de démonter la porte pour en raboter les bas.

POUR CALER UN MEUBLE

On ne doit utiliser que des cales taillées en biseau pour qu'elles s'insèrent solidement d'elles-mêmes à la hauteur nécessaire, la partie haute du biseau toujours vers l'avant du meuble.

Introduisez la cale sous le pied du meuble ; frappez-la avec un marteau jusqu'à ce que le meuble soit bien daplomb.

Si la cale dépasse le pied du meuble, marquez d'un trait la partie débordante. Retirez la cale et sciez-en l'excédent avant de la remettre en place.

PIEDS OU BRAS DE MEUBLES BRANLANTS

Quelques gouttes de colle forte dans le joint suffisent parfois à remettre des choses en état.

Si la cassure n'a pu être évitée, il faut l'intervention d'un vilebrequin pour percer un trou dans chacune des parties cassées afin d'y introduire un morceau de bois dur de diamètre égal au trou ainsi creusé.

On enduit ce tenon de colle forte avant de l'enfoncer dans un des trous. On présente alors, au-dessus, le morceau à recoller afin de faire glisser le tenon dans le trou préparé dans cette seconde partie. On maintient solidement les deux morceaux serrés l'un contre l'autre.

DÉLUSTRAGE

Teinturerie Mode

RUE SAINT-MAURICE 1 (immeuble café Strauss)

Comme la proverbiale « Fontaine de Jouvence »

le masque Velva

d'Elisabeth Arden, efface les traces de fatigue physique, intellectuelle ou morale.

Lorsque vous tenez à être particulièrement belle, faites une application avant une sortie ; vous serez enthousiasmée du résultat.

JENNY

LA VIE NATIONALE

Une auto française se jette contre un arbre près de Berne

On compte un mort et plusieurs blessés. BERNE, 18. — De nombreux membres de l'Union des anciens prisonniers de guerre de Besançon étaient venus dimanche faire une visite à Berne. La plupart d'entre eux étaient dans des cars, d'autres en voitures particulières. L'une de ces dernières, au retour, comme la colonne passait dans la forêt de Bremgarten, manqua un virage et entra à toute allure dans les arbres. Elle contenait six occupants dont un fut tué sur le coup. Des cinq autres, deux ont été grièvement blessés et trois moins atteints.

Un kilo de sucre en décembre ?

BERNE, 18. — D'après le « Bund », la ration de sucre en décembre s'éleverait à un kilo. La chancellerie d'Etat de Berne n'y était pour rien ! — Nous avons publié il y a quelque temps, sous la rubrique « Au jour le jour », un extrait très d'une brochure que nous attribuons à la chancellerie d'Etat bernoise. Ce texte, rédigé dans un français déplorable, est en réalité dû à un plume d'un ancien fonctionnaire du département de police du canton de Berne qui a édité cette brochure pour son propre compte.

Communiqués

Deuxième concert d'abonnement. La présence d'une cantatrice neuchâteloise à ce deuxième concert de la Société de musique ne manquera pas d'attirer un nombreux public à la salle des conférences, jeudi prochain.

C'est à l'école d'Ernest Bauer que s'est formée la magnifique voix d'alto de Mme Amélie Ducommun. Au cours de nombreux concerts donnés ces dernières années et tout dernièrement encore à Zurich, le beau talent de cette cantatrice n'a cessé de s'affirmer et l'on peut prévoir que l'interprétation des airs de Lully, de Mozart et des deux émouvants et somptueux « Deuxième ballade » de Villon et le « Noël des enfants qui n'ont plus de maisons » de Debussy inscrits au programme, sera pour cette sympathique artiste l'occasion d'un nouveau succès.

L'orchestre de la Suisse romande, dirigé par Ernest Ansermet, donnera la troisième symphonie de Brahms en fa majeur, dont les grandes qualités, on le sait, firent beaucoup pour la notoriété de l'auteur ; une œuvre nouvelle d'Ernest Bloch, intitulée : « Ouverture et Passacaille » dont on loue le bel accent dramatique et qui témoigne d'un retour à la simplicité et à la discipline classique, et scènes et danses du « Trio » de Manuel de Falla.

Le génial musicien espagnol, dont on apprendait la mort il y a quelques jours à peine, a écrit pour les Ballets russes une musique dont la séduction est tout aussi vive au concert. Par son exubérance, sa verve, sa malice, sa couleur, le rythme entraînant et savoureux de ses danses, elle a tout fait de transporter l'auditeur sous d'autres cieux.

Les Ondelines et Albert Urfer à Beau-Rivage. La nouvelle direction du restaurant Beau-Rivage a été assez heureuse de pouvoir assurer le concours, à partir de mercredi, du célèbre quatuor vocal de Radio-Geneve : les Ondelines. Ces délicieuses artistes, qui nous présenteront un programme entièrement nouveau, seront accompagnées par le non moins fameux pianiste Albert Urfer, très connu pour ses nombreux enregistrements sur disques. Nul doute que ces artistes, qui vont prochainement quitter la Suisse pour entreprendre une grande tournée en Europe et en Amérique du nord, ne soient fêtés comme ils le méritent par la population de notre ville.

Rubens intime. Belles-Lettres a le très grand privilège de présenter mardi soir au public l'un des critiques d'art les plus éminents : M. Frits Lugt. Bien qu'il soit peu connu en Suisse, nous sommes certains qu'il aura vite conquis son public ; en tout cas, ses récentes conférences en Amérique ont obtenu un grand succès.

Conférence sur le vote féminin. L'Union féministe pour le suffrage organisé mercredi 20 novembre, au grand auditorio des Terreaux, une causerie publique et gratuite sur le sujet suivant : « Le Neuchâtelois doit-il voter ? ». Le conseiller d'Etat Charles Brandt, le Dr Berthod, député et Mme L. Nicoud, présidente de l'Union féministe pour le suffrage, prendront la parole.

Bourse de Neuchâtel (Extrait de la cote officielle)

ACTIONS 15 nov. 18 nov. Banque nationale 710.- d 710.- d

OBLIGATIONS Etat Neuchât. 2 1/2 1932 97.- 97.-

Bourse de Zurich OBLIGATIONS 15 nov. 18 nov.

AVEZ-VOUS VU... ? l'annonce spéciale de l'APOLLO dans ce numéro Ce soir à 20 h. 30...

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les travaux de New-York

Laborieuse discussion des « cinq » sur le droit de veto

NEW-YORK, 19 (Reuter). — MM. Bevin, Byrnes, Molotov, Parodi et Wellington Koo, ont participé, lundi, à la conférence des ministres des affaires étrangères. Ils avaient à examiner trois propositions visant à limiter l'usage du droit de veto. Ces propositions étaient présentées par les délégations britannique, américaine et chinoise. Les points suivants ont été discutés pendant cette séance : 1. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité devraient avant chaque séance de conseil, au cours desquelles il faut s'attendre à ce qu'ils fassent usage du droit de veto, discuter ces questions entre eux.

Communiqués

Deuxième concert d'abonnement. La présence d'une cantatrice neuchâteloise à ce deuxième concert de la Société de musique ne manquera pas d'attirer un nombreux public à la salle des conférences, jeudi prochain.

Changement de commandement dans l'armée soviétique

MOSCOU, 19 (Reuter). — On a communiqué officiellement lundi soir à Moscou que le maréchal Koniev a été nommé commandant en chef des forces terrestres soviétiques à la place du maréchal Joukov. Le maréchal Koniev a dirigé pendant la guerre les troupes du deuxième front d'Ukraine.

Les Américains rendent les bateaux du Danube à leurs destinataires

BELGRADE, 18 (A.F.P.). — L'ambassadeur des Etats-Unis a avisé officiellement le gouvernement yougoslave de la restitution des bateaux se trouvant en zone américaine. La note américaine transmise au ministère des affaires étrangères de yougoslavie déclare : Les bateaux fluviaux du Danube qui doivent être restitués et qui se trouvent en zone américaine d'Autriche ou d'Allemagne, seront remis, à l'endroit où ils stationnent actuellement, aux représentants des nations auxquelles ils appartiennent. Les pays intéressés devront fournir les équipages et prendront la responsabilité des déplacements de bateaux.

Les revirements du parti communiste français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) En toute objectivité, les revirements successifs du parti communiste depuis 1939, sont mépris absolu des engagements solennels donnés grandement à l'échelle et n'inspirent qu'une confiance limitée pour ne pas dire pas de confiance du tout. La réserve socialiste en témoigne avec éloquence.

Nombre d'observateurs politiques estiment que les deux déclarations Thorez (trop visiblement destinées à rassurer l'opinion antiraxiste, et à préparer la conquête totale du pouvoir par les communistes) n'aboutiront pratiquement qu'à un accusé de réception sans suite. Aujourd'hui où le loup s'est fait agneau, il n'est pas mauvais de relire le bon La Fontaine : le petit Chaperon rouge est tout à fait de circonstance.

Sofia mécontente des révélations d'un officier qui s'est enfui récemment en Grèce

SOFIA, 18 (Reuter). — Un communiqué officiel publié par l'agence d'information bulgare qualifiée de « personnage sinistre passible de la peine de mort » le lieutenant-colonel bulgare qui est arrivé la semaine passée en Grèce et a déclaré pouvoir apporter la preuve de la collaboration entre les communistes bulgares et les « rebelles » grecs. Samedi dernier, le ministre grec de l'information annonçait que le lieutenant-colonel Ivan Ivanov Kologanov, s'annonçant lui-même comme « fonctionnaire supérieur » au ministère bulgare de la guerre, s'était présenté à un poste frontière hellénique en Macédoine et déclarait pouvoir apporter la preuve de la connivence des « rebelles » grecs et d'éléments bulgares. Il fut amené sous escorte à Athènes où il fut mis à disposition du ministère hellénique de la guerre.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les « rebelles » travaillistes critiquent la politique étrangère du gouvernement

La Grande-Bretagne plus près des Etats-Unis que de l'U.R.S.S. Quand les Russes ont tenté de rattachés les Etats de l'est de l'Europe à leur système économique, la Grande-Bretagne a protesté avec raison et s'y est opposé. Mais quand, entre la Chine et les Etats-Unis, un traité, qui n'est qu'une imitation économique, a été signé, il y a quelques jours, on n'a pas dit un seul mot. Que s'est-il passé quand les Etats-Unis ont persisté d'une manière brutale à garder les bases conquises sur les Japonais ? Les Nations Unies étaient-elles d'un côté ou de l'autre ? On ne peut que conclure du silence de la Grande-Bretagne qu'en ce moment, cette dernière est plus étroitement liée avec les Etats-Unis qu'avec le gouvernement soviétique.

Le député examine ensuite les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. L'idéologie des anticommunistes est aussi dangereuse à la démocratie et au socialisme que les conceptions communistes. Le seul moyen de combattre le communisme et l'anticommunisme est d'offrir au peuple quelque chose de mieux. Il faut montrer au monde cette expérience constructive prodigieuse, entreprise par la Grande-Bretagne à l'intérieur.

Trois questions posées au gouvernement

M. Crossmann demande qu'une réponse soit faite aux trois questions que voici : 1. Le gouvernement a-t-il l'intention de désavouer la proposition de conclure un alliance anglo-américaine telle qu'elle a été exposée dans le discours de Fulton ? 2. Est-il vrai que le gouvernement s'est entendu au sujet d'une unification des armes entre l'Amérique et la Grande-Bretagne et qu'une partie des armements britanniques est livrée par l'Amérique ? 3. Des négociations entre états-majors sont-elles actuellement en cours entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ?

La réponse à ces questions mettra le monde entier en mesure de savoir jusqu'à quel point la Grande-Bretagne a engagé une alliance avec les Etats-Unis. La responsabilité principale de la division en blocs idéologiques incombe à l'Amérique et à la Russie. En ce moment, la politique étrangère des Etats-Unis est dans la main d'hommes puissants et ambitieux occupant les départements de la guerre et de la marine.

Il n'existe pas de base économique pour une alliance anglo-américaine

M. Crossmann rappelle ensuite les manifestations de puissance que furent les expériences de Bikini avec les bombes atomiques, puis les manœuvres navales américaines en Méditerranée et enfin la façon dont la crise yougoslave fut traitée.

La Grande-Bretagne est en face de tendances très dangereuses de l'Amérique, tendances qu'elle n'est pas en mesure d'arrêter. Une deuxième crise économique pourrait alors se produire, puis un nouveau « New Deal » et l'Amérique pourrait alors refaire le chemin sur lequel s'avance l'Europe, mais il serait illusoire de croire qu'il existe une base économique pour une alliance anglo-américaine.

La deuxième cause principale de la division idéologique a été l'offensive diplomatique déclenchée par les Russes contre l'Empire britannique. Elle a eu pour résultat de placer l'Amérique derrière la Grande-Bretagne qui a passé à la contre-offensive. Ce fut là une faute tragique et il en est résulté une tension entre deux mondes.

Existe-t-il une conspiration en vue d'une guerre ?

L'orateur demande alors au gouvernement de déclarer clairement qu'il n'existe aucune conspiration en vue d'une guerre. Nous sommes placés devant une alternative. D'une part, les principes exposés par M. Churchill dans son discours de Fulton, ou la libre collaboration avec la Russie et l'Amérique, avec le refus de s'entendre exclusivement avec l'une ou avec l'autre. Cette indépendance donnerait à la Grande-Bretagne la possibilité d'exercer l'influence morale qui, seule, pourrait sauver le monde. Si la Grande-Bretagne s'opposait à ce que la politique intérieure ne s'empêchera ainsi une troisième guerre mondiale.

LA RÉPONSE DE M. ATTLEE

M. Attlee, premier ministre, prend alors la parole pour répondre aux rebelles au nom du gouvernement. Il déclare que l'amendement constitue une faute et qu'il est posé au mauvais moment. Il se base sur une conception absolument erronée des faits. On a affirmé que le gouvernement était subordonné aux Etats-Unis et qu'il ne se comportait pas suffisamment disposé à collaborer avec l'Union soviétique. Les deux affirmations sont fausses.

La suggestion ayant été faite que la Grande-Bretagne groupe les pays sociaux-démocrates pour former un contre poids au communisme soviétique et au capitalisme américain, M. Attlee déclare : Le gouvernement britannique ne cherche pas à constituer des blocs ou des contre-blocs à l'est, à l'ouest ou au centre du monde. Il est favorable aux Nations Unies (appl.).

Il n'existe pas de base économique pour une alliance anglo-américaine

M. Attlee répond à l'affirmation que le gouvernement poursuit une politique socialiste dans le pays, mais pas dans les affaires étrangères : Si parfaite que puisse être notre politique étrangère, elle ne peut être appliquée qu'en liaison avec d'autres nations. Je pourrais citer des questions importantes dans lesquelles les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ne sont pas d'accord avec la Grande-Bretagne. L'erreur que commettent les rebelles, c'est de croire qu'il existe toujours « une conspiration ». Cela est absolument faux.

La Grande-Bretagne ne se dresse pas contre la Russie

Parlant du reproche voulant que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se dressent contre la Russie, l'orateur ajoute : Si les critiques examinent les cas dans lesquels nous avons voté contre l'Union soviétique, ils devront en général nous approuver, parce que nous avons agi avec justice. Nous avons le droit d'avoir nos propres solutions. Notre opinion ne peut pas toujours triompher parce que nous agissons démocratiquement.

Pas d'alliance avec les Etats-Unis

L'orateur dément l'idée qu'on prête au gouvernement de conclure une alliance avec les Etats-Unis. La collaboration avec l'état-major américain provient du fait que la Grande-Bretagne occupe en commun avec l'Amérique des parties de l'Europe. Nous avons tout essayé pour arriver à une collaboration avec la Russie. En février dernier, nous avons désigné nos représentants pour tâcher de former un comité militaire commun. Nous n'avons jamais cessé d'envoyer des invitations à nos amis russes. Malheureusement, ils ont examiné encore le problème, ce qui n'est pas de notre faute.

Les amendements des rebelles sont repoussés

L'amendement des rebelles a été repoussé par 353 voix contre 8. Le second amendement contre le service obligatoire en temps de paix, a été repoussé par 320 voix contre 55.

Athènes remet un mémorandum aux Anglo-Saxons à propos des incidents de frontière

ATHÈNES, 18 (Reuter). — Le président Tsaldaris a remis lundi aux ambassadeurs d'Angleterre et des Etats-Unis un mémorandum relevant l'appui que trouvent les guerilleros en Grèce auprès des pays voisins. Cette note rappelle les incidents de frontière survenus depuis le mois d'octobre. A la frontière albanaise, 27 incidents ont été provoqués par des soldats albanais attaquant des postes frontiers grecs et en différents endroits ces attaques n'ont servi qu'à couvrir l'entrée en Grèce de « bandes anarcho-communistes ». D'après les rapports de Salonique, les troupes grecques de Macédoine restent en état d'alerte, des avant-postes ayant de nouveau été menacés dans la région montagneuse de Skra.

La presse soviétique change de ton à l'égard de l'Occident

Le correspondant de Stockholm de la « Tribune de Genève » écrivait hier que les journaux russes parlent davantage que par le passé de collaboration internationale. De nombreux articles et informations soulignent volontiers la nécessité de préserver la paix mondiale indispensable pour l'avenir de l'humanité. Ce revirement de la presse soviétique serait dû, pour une bonne part, au fait que la Russie paraît éprouver de plus en plus fortement le besoin d'obtenir des crédits américains.

Que se passe-t-il à Rome ?

ROME, 18 (A.F.P.). — Le gouvernement italien est virtuellement en crise et la rupture de la coalition semble inévitable, telle est l'opinion unanime de la presse du soir, qui réclame un gouvernement agissant et rejette la responsabilité de la crise actuelle en grande partie sur les démocrates-chrétiens. Les journaux mettent l'accent sur la nécessité de réaliser la stabilisation de la situation politique, condition primordiale de la normalisation économique et financière.

Vers la création des Etats-Unis d'Indonésie

BATAVIA, 18 (Reuter). — Un projet d'accord a été conclu entre les délégués hollandais et indonésiens. Il prévoit que les gouvernements des Etats-Unis indonésiens et des Pays-Bas nommeront des hauts commissaires chargés de défendre les intérêts de leur pays, l'un chez l'autre. L'accord prévoit que les Etats-Unis d'Indonésie feront partie de l'Union indonésienne hollandaise qui comprendra également le royaume de Surinam et Curaçao et sera constituée encore avant le 1er janvier 1949.

Chronique régionale

VIGNOBLE

AUVERNIER Commencement d'incendie (c) Dimanche à midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les caves de l'immeuble de M. Fr. Perrochon aux Fontenettes. Le feu avait comme proie un tas de tourbe et de fagots de sarments à proximité d'une chaudière. Grâce à quelques pompiers bénévoles qui ont eu l'idée d'arroser le foyer immédiatement au moyen de l'hydrante se trouvant vers la maison, un grave sinistre a été évité.

PESEUX Accident de circulation

(c) Lundi après-midi, aux environs de 16 heures, une automobile est entrée en collision au centre du village avec une voiture de tramway.

Affaires scolaires

(c) Vendredi soir, les autorités scolaires se sont réunies sous la présidence de M. Pierre Ribben, président. Elles ont mis au point l'organisation des soirées scolaires, notamment en ce qui concerne le côté commercial de ces spectacles qui se dérouleront en décembre. Le côté artistique est laissé aux bons soins des membres du corps enseignant dont le dévouement pour les différentes répétitions a été hautement apprécié jusqu'à présent.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON Un nouveau conseiller communal (c) Dans sa dernière séance, le Conseil général, sous la présidence de M. Frédéric Debrôt, a nommé un nouveau conseiller communal en la personne de M. Pierre Fagnighet pour remplacer M. William-Henri Egger, vice-président, demièrement décédé.

REGION DES LACS

YVERDON Le direct en panne Le train direct Lausanne-Zurich, qui passe à Neuchâtel à 9 h. 01, a subi hier matin un retard de 25 minutes. Il avait fallu procéder à Yverdon, au remplacement de deux voitures dont les essieux chauffaient.

BIENNE

Mort subite du recteur de l'Ecole de commerce M. Fritz Opplinger, recteur de l'Ecole de commerce de Bienne, est décédé lundi à Bienne, frappé par une attaque, à l'âge de 62 ans. Le défunt faisait partie du Grand Conseil bernois et avait appartenu longtemps au Conseil communal de Bienne.

La rupture de la coalition gouvernementale italienne est imminente

ROME, 18 (A.F.P.). — Le gouvernement italien est virtuellement en crise et la rupture de la coalition semble inévitable, telle est l'opinion unanime de la presse du soir, qui réclame un gouvernement agissant et rejette la responsabilité de la crise actuelle en grande partie sur les démocrates-chrétiens. Les journaux mettent l'accent sur la nécessité de réaliser la stabilisation de la situation politique, condition primordiale de la normalisation économique et financière.

Vers la création des Etats-Unis d'Indonésie

BATAVIA, 18 (Reuter). — Un projet d'accord a été conclu entre les délégués hollandais et indonésiens. Il prévoit que les gouvernements des Etats-Unis indonésiens et des Pays-Bas nommeront des hauts commissaires chargés de défendre les intérêts de leur pays, l'un chez l'autre.

La presse soviétique change de ton à l'égard de l'Occident

Le correspondant de Stockholm de la « Tribune de Genève » écrivait hier que les journaux russes parlent davantage que par le passé de collaboration internationale. De nombreux articles et informations soulignent volontiers la nécessité de préserver la paix mondiale indispensable pour l'avenir de l'humanité.

Que se passe-t-il à Rome ?

ROME, 18 (A.F.P.). — Le gouvernement italien est virtuellement en crise et la rupture de la coalition semble inévitable, telle est l'opinion unanime de la presse du soir, qui réclame un gouvernement agissant et rejette la responsabilité de la crise actuelle en grande partie sur les démocrates-chrétiens.

Vers la création des Etats-Unis d'Indonésie

BATAVIA, 18 (Reuter). — Un projet d'accord a été conclu entre les délégués hollandais et indonésiens. Il prévoit que les gouvernements des Etats-Unis indonésiens et des Pays-Bas nommeront des hauts commissaires chargés de défendre les intérêts de leur pays, l'un chez l'autre.

Chronique régionale

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Le dépôt des listes pour les élections (c) Lundi, à 15 heures, expirait le délai officiel pour le dépôt des listes en vue du renouvellement intégral du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, le 1er décembre prochain.

Conseil d'Etat. — Trois listes ont été déposées, qui sont les suivantes : 1. Liste conservatrice de collaboration, appuyée par 38 signatures : MM. Maxime Quarterod, directeur de l'intérieur ; Joseph Piller, directeur de l'instruction publique ; Jules Bovet, directeur de justice et police ; Aloys Baeriswyl, directeur des communes et affaires ; Joseph Ackermann, directeur des finances ; Richard Corboz, directeur militaire (radical) ; Paul Torche, notaire, à Estavayer.

2. Liste radicale indépendante, contre-signée par 74 citoyens : MM. Richard Corboz, directeur militaire ; Arthur Collaud, docteur en médecine, Fribourg ; Pierre Glaesson, avocat, à Bulle ; Armand Droz, industriel, à Estavayer.

3. Liste d'électeurs actifs, appuyée par 40 citoyens de Broc ; candidats uniques : M. Edgard Andrey-Bertschy, d'Obersiebenbrunn (Suisse), tenancier du café du Tillou, à Broc. Cette liste, qui ne répond à aucun groupement politique solide, semble émanée de quelques joyeux farceurs, clients de l'établissement.

Pour le Grand Conseil on compte 118 candidats conservateurs, 56 radicaux, 45 socialistes, 27 agrariens et 14 radicaux indépendants.

Emissions radiophoniques

Mardi SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.20, musique légère, 11 h., émission nationale, 12.15, marches militaires, 12.29, l'heure, 12.30, musique française, 12.45, inform., 12.55, ouverture de Suisse, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, le jazz Jack Hélan, 13.30, musique symphonique, 16.50, l'heure 17 h., musique de danse, 17.20, musique italienne, 18 h., dans le monde méconnu des bêtes, 18.00, danses nordiques, 18.20, Radio-Journal, 18.45, le micro dans la vie, 19 h., études, 19.10, le programme de la soirée, 19.15, inform., 19.25, le micro du temps, 19.50, Potinville, 20.15, « Taina », pièce en trois actes, 22.30, inform., 22.35, entre nous...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission nationale, 12.40, le Radio-orchestre, 13.20, musique d'opéra, 17 h., concert (Sottens) 18.30, opérettes sur la vie des nègres, 19 h., Cédric Dumont, 20 h., concert symphonique.

AVIS TARDIFS

Salle de la Bonne Nouvelle Promenade-Noire 1 CE SOIR, A 20 HEURES réunion de mission par Mlle H. Rüfenacht, missionnaire en Haute-Egypte

BELLES-LETTRES

A 20 h. 15 à l'Aula de l'Université FRITS LUGT présente Rubens intime avec projections

Boucherie Matile, Gibraltar FERMÉE

mardi après-midi pour cause de deuil

Armée du Salut - Ecluse 20

Mission de réveil du 20 au 24 novembre

OUVERTURE D'UN GRAND PROCÈS A ROME

Deux généraux allemands responsables du massacre de trois cent trente-cinq Italiens comparaisent devant une cour militaire britannique

ROME, 18 (A.F.P.). — Lundi matin s'est ouverte devant une cour militaire britannique le procès des généraux allemands Kurt Maltzer, et Eberhard von Mackensen, accusés tous deux d'avoir participé aux environs du 24 mars 1944 au massacre de 335 Italiens dans les fosses ardéennes, en représailles d'un attentat à la bombe perpétré contre des gendarmes allemands. Après lecture de l'acte d'accusation, les deux généraux ont déclaré qu'ils plaident devant non coupables. Puis le ministère public, représenté par le colonel R.-C. Hanso, a fait l'historique de l'attentat commis via Rasella, à Rome.

L'historique de l'attentat

Le général Maltzer, commandant militaire de la place de Rome, s'était rendu sur les lieux de l'attentat et s'était montré féroce et brutal envers les passants qui avaient été alignés le long des murs, les mains liées derrière la tête. Le général von Mackensen, commandant la ligne arrière sur le front d'Anzio-Anetunum, alerté, avait alors décidé de désigner des otages.

« Aujourd'hui », a ajouté le colonel Hanso, von Mackensen et Maltzer prétendent qu'ils n'ont absolument rien eu à voir avec le massacre des fosses ardéennes. Sur les 335 personnes fusillées, seulement avaient été arrêtées via Rasella, toutes les autres n'avaient nullement été mêlées à l'agression.

CARNET DU JOUR

Université : Aula, 20 h. 15. Rubens intime présenté par Frits Lugt. Théâtre : 20 h. 30. Savez-vous planter les choux ?

Cinémas Rex : 20 h. 30. Premier rendez-vous. Studio : 20 h. 30. Rhapodie en bleu. Apollo : 20 h. 30. A l'écran : Réveil en musique. Sur scène : Les « New Hot Players ». Palace : 20 h. 30. Au petit bonheur.

RESTAURANT ANTIQUAR BERNE 4 BAR KRAMGASSE 71 - TEL. 3012

Collection illustrée

La petite histoire des grands artistes Marshall La fille du roi Editions René Julliard (Paris)

Diffusion en Suisse : Les Editions Contemporaines S. A. LEC (Genève)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Dans la session ordinaire d'automne qui s'est ouverte hier

Débat d'idées au Grand Conseil neuchâtelois sur la situation financière de l'Etat

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le porte-parole socialiste conclut en disant que la situation est bonne. Son groupe votera toutefois le budget, contrairement au groupe popiste, mais il ne veut pas se laisser emprisonner dans une nouvelle proposition de pleins pouvoirs.

Riposte à droite

M. Jean DuBois (lib.) estime que si l'on cherche des renseignements de seconde main, voire au marché noir (nouveaux rires), l'on risque de se tromper; autrement dit, si M. Eymann avait lu attentivement son budget, il aurait vu notamment qu'il existait un bon compte de mobilisation de guerre. Se plaçant sur un terrain plus général, l'orateur défend une doctrine financière différente de celle qui vient d'être définie par MM. Roulet et Eymann — à laquelle, pour la ville de Neuchâtel, rappelle M. Georges Béguin! Cette doctrine est la doctrine financière classique: il se réfère, pour M. Eymann, à l'opinion d'un conseiller aux Etats socialiste, M. Kléti, qui rappela dans cette assemblée que pour maintenir la confiance dans les autorités, il ne faut pas songer à diminuer les intérêts de la dette. M. DuBois conclut en disant que la prudence reste de rigueur, ce qui n'exclut pas que, dans une certaine mesure, il faille saisir l'occasion de la conjoncture favorable pour faire preuve de plus de largesse.

Le point de vue d'un radical

M. Georges Béguin (rad.) pense que les remarques le concernant dans cette intervention auraient été en place au Conseil général de Neuchâtel. Lui aussi trouve que les conclusions de l'Etat sont trop pessimistes. En réalité, la diminution du passif est, en son sens, de 600,000 fr. plus élevée que celle indiquée dans le rapport se montant à 253,000 fr. Car des amortissements figurent à double amortissements comptables et amortissements de trésorerie: ce qui représente deux aspects d'une amélioration. Certaines annuités trévues au budget (pour la correction des routes, par exemple) sont en fait un amortissement. Cet aspect de nos finances publiques a son importance. Dès lors, il conviendrait de faire une distinction entre les dépenses comptables et les dépenses de trésorerie, la situation risquant sans cela d'être faussée dans sa présentation.

L'orateur note qu'il est préférable que l'épargne suisse laisse son argent au pays: c'est pourquoi il est nécessaire que le remboursement des emprunts soit garanti. En conclusion, il ne faut exagérer ni dans un sens, ni dans un autre: la situation financière

de l'Etat n'est ni catastrophique (une voix: « personne n'a dit ça ») ni très brillante. Mais elle doit nous permettre d'aller en avant.

M. Henri Perret (soc.) trouve pareillement que le Conseil d'Etat se montre d'une prudence « extraordinairement excessive ».

M. Gaston Schelling (soc.) condamne aussi le pessimisme. L'amortissement du compte de mobilisation de guerre, tel qu'il est prévu dans le budget, ne peut avoir l'approbation de l'orateur. Celui-ci estime que, dans ce compte, il n'aurait dû y avoir que des dépenses militaires. Mais on y a fait figurer des allocations de renchérissement. Si ce n'avait pas été le cas, ce compte accuserait aujourd'hui un bon état.

M. Jean Lüniger (soc.) estime qu'il faut risquer davantage aux communes de la part des impôts fédéraux.

Voix modérées

M. Tell Perrin (rad.) entend donner devant l'assemblée une « note moyenne ». Si le Conseil d'Etat affiche une certaine résignation, c'est qu'il connaît la psychologie des assemblées parlementaires qui dépendent volontiers plus qu'il n'y a. Mais ce garde-à-vous n'est pas, si l'on prononcé d'une voix peut-être trop forte. Cela, il l'a fait pour justifier sa thèse consistant à équilibrer son budget. Mais, dans la vie des peuples, il y a parfois d'autres facteurs à considérer.

M. J.-P. de Montmolin (lib.), rapporteur de la commission, répond à M. Eymann que, comme lui, il connaît mal la situation financière du canton. Une seule personne la connaît, celui qui à un certain moment a sauvé les finances du canton, M. Edgar Renaud. Le rapporteur tient à dire à l'extrême-gauche pourquoi il est nécessaire de mettre un frein: c'est qu'il y a la question du franc et celle de la monnaie à considérer. Que servirait-il à l'ouvrier d'être mieux payé, si le franc ne valait plus rien. C'est la raison pour laquelle il faut faire preuve de prudence et de modération; c'est pourquoi aussi de vifs remerciements doivent être adressés à M. Renaud. Il vaut mieux se tromper en arrière qu'en avant (protestations popistes).

Un grand exposé de

M. Renaud

M. Edgar Renaud, dans sa réponse, estime que, sans M. Eymann, tous les orateurs ont été objectifs. Ce budget n'est pas celui d'un homme, il est celui du Conseil d'Etat. M. Renaud s'étonne

des propos de M. Eymann quand celui-ci reproche au gouvernement de cacher la situation. Le Grand Conseil doit tout de même savoir qu'il lui est présenté, depuis des années, une image très complète de la dite situation. Qu'on dise ce qui manque, mais qu'on ne condamne pas globalement, comme l'a fait M. Eymann, le gros travail fourni par le Conseil d'Etat.

Ce budget 1947 est un budget de bonne foi. Il ne contient pas d'arrière-pensées politiques. Il est établi comme le veut la législation en vigueur, « chiffré » au plus exact, sujet aux évaluations habituelles. Tout le débat roule sur l'évaluation du produit de l'impôt direct. Le reste est détail. C'est le devoir du gouvernement, qui a vécu des années difficiles, de rendre attentif le Grand Conseil qui, dans l'ensemble, n'a pas connu ces difficultés, au fait qu'elles pourraient se reproduire. Le chiffre de 10 millions prévu pour le rendement de l'impôt est basé sur les expériences passées et non sur le sentiment. Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement tient à dire que nulle part dans le rapport il n'a parlé de « situation catastrophique ».

S'agissant de l'amortissement de la dette, M. Renaud croit que celui pratiqué actuellement est suffisant, résultant des contrats d'emprunts conclus. D'autre part, y a-t-il double amortissement, comme l'a dit M. Béguin? M. Renaud ne le pense pas: dans le cas de la correction des routes, il ne s'agit pas d'amortissements, mais d'un crédit annuel qui est régulièrement employé. Le chef du département des finances insiste ensuite sur le fait que la dette est lourde et que, malgré les statistiques de M. Eymann, elle pèse sur les épaules de chacun d'entre nous plus que dans d'autres cantons. La politique qui a consisté à libérer le plus possible les finances de l'Etat de ce poids, pour que celui-ci soit à même de faire face à d'autres tâches est la seule politique qui soit bonne et le gouvernement s'honore de l'avoir toujours suivie.

Prochainement, le Conseil d'Etat présentera un programme de dépenses entre lesquelles le Grand Conseil devra choisir, à condition qu'il propose les recettes correspondantes. C'est la tâche d'un gouvernement de rendre attentifs les députés à des illusions, à celle qui consiste à penser que ce sera facile de trouver des ressources nouvelles. M. Renaud donne aussi des renseignements sur l'élaboration en cours de la nouvelle loi fiscale qui sera soumise prochainement au Conseil d'Etat. Ce

travail n'a pas pu être avancé autant qu'on l'aurait voulu parce que le personnel qualifié pour l'effectuer a d'autres tâches encore à accomplir. La commission consultative a d'ailleurs apporté tant d'amendements au projet initial que, dans l'état actuel des travaux, la nouvelle loi fiscale rendrait moins que l'ancienne. Or, ce n'est pas précisément ce que l'on veut!

Pour ce qui est du compte de mobilisation de guerre, le rapport apporte des renseignements désirés. Les communes veulent voir élargir leur part aux impôts fédéraux. Mais la part de l'Etat elle-même n'est pas considérable et il a des frais. Ces parts furent affectées au compte de mobilisation de guerre. Si des allocations de renchérissement y sont affectées également — ce que M. Schelling a critiqué — c'est que les députés eux-mêmes en ont ainsi décidé (tripes!).

M. Schelling: « Sur proposition du Conseil d'Etat! »

M. Renaud: « Je crois, Messieurs, que vous savez nous montrer votre opposition, quand vous le voulez » (nouveaux rires).

L'opposition d'extrême-gauche

M. André Corswant (pop.) note que la divergence n'est plus seulement financière, mais politique. Ce sont des notions différentes qui sont en cause. Le budget est certes de bonne foi. Mais les principes qui président à son élaboration devraient être autres. Une nouvelle majorité devrait s'affirmer clairement dans ce sens au parlement. M. Corswant lance une flèche, à ce propos, à M. Schelling (soc.), qui crie: — C'est notre affaire!

M. Corswant pense que c'est sur la base des idées émises par M. Eymann que la nouvelle majorité devrait se former, ayant en matière d'économie financière et politique des conceptions anticapitalistes. « Oui, il faut prendre l'argent où il est: pas seulement dans les réserves de l'Etat, mais dans la poche des gros contribuables. En définitive, il faut le mettre au clair sur la politique qu'il s'agit de mener désormais. »

La discussion est interrompue et reprendra ce matin à 9 heures. R. B.

Le nouveau directeur de l'Office économique neuchâtelois

On a annoncé que M. Alfred Maibach, de Neuchâtel, a été nommé directeur de l'Office cantonal économique neuchâtelois, dont le siège est à la Chaux-de-Fonds.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique: Dans sa séance du 18 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Pierre Béguin, du Locle, employé surnuméraire de l'administration cantonale, aux fonctions de commis au greffe du tribunal du district du Locle; il a autorisé M. Henri Jeanneret, de Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

De la majuscule

Le français fédéral, l'abus du titre, deux germanisations que nous avons récemment battues en brèche sous cette rubrique. Si nous nous en prenons aujourd'hui à un troisième excès, ce n'est que pour sauvegarder ce qui, dans chaque mentalité, est bien typique, pour marquer les différences dans les domaines où il est indispensable qu'elles le soient. Bien entendu, cela n'exclut pas — au contraire — la compréhension entre confédérés et notre admiration pour ce que nos compatriotes d'outre-Thielle créent de fécond.

Les substantifs s'écrivent en allemand avec une capitale. En français, les noms qui commencent par une majuscule, c'est-à-dire les noms propres, sont distingués de façon très précise. Outre les noms de personnes et les noms de lieux — pour autant qu'ils distinguent un homme des autres hommes, une ville des autres villes, etc. — la majuscule s'emploie au début des noms qui désignent une idée qui ne convient qu'à un seul être ou un seul objet. L'usage a admis une exception en faveur d'un certain nombre de notions (titres d'ouvrages ou d'œuvres, raisons sociales, institutions ou entreprises diverses). Ainsi l'Etat, le Palais fédéral, le Bureau international du travail, « Sixième étage », l'Université, etc.

Mais il est indéniable que l'usage réprouve les capitales que nous soulignons dans un texte conçu dans ces termes:

« Au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville, le Président de la Société de Commerce le Directeur du Département des Services Industriels. Puis le Chef du Département de l'Intérieur fit savoir qu'il examinerait toujours avec bienveillance les décisions de la Fédération des Ouvriers du Bois et du Bâiment. Puis les participants à ce Congrès quittèrent la salle du Conseil Général pour se rendre au Temple. Après le Culte, on entendit un excellent Chœur Mixte chanter une Cantate de Bach. »

En sortant de l'Eglise, les congressistes se rendirent dans un Hôtel, où les Autorités leur offrirent un vin d'Honneur.

Si nous les avons évidemment concentrées en plusieurs lignes, ces quelques utilisations abusives de la majuscule sont toutes de celles que l'on peut lire jour après jour dans une salle de rédaction. — Et non pas une Salle de Rédaction!

Le mieux est l'ennemi du bien... Nous allons écrire: « Le Mieux est l'Ennemi du Bien! » NEMO.

Rédacteur responsable: René Bralchet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

LES CONFÉRENCES

Conférences de psychologie

Lundi 11 novembre, M. Charles Favarger, professeur à l'Ecole de commerce, donnait une très intéressante conférence sur ce sujet: « L'intuition, cette intelligence du cœur. » Quoiqu'il soit disciple de Bergson, M. Favarger a néanmoins traité ce problème d'une manière tout à fait personnelle; il a montré que l'intuition et l'intelligence, loin de s'opposer comme l'irrational et le rationnel, en réalité se complètent et s'aident dans leur marche en avant. Ce n'est parfois qu'après de longues recherches dans le noir que soudain l'intuition jaillit, illuminatrice et quasi miraculeuse, mais aussitôt l'intelligence la rejoint pour vérifier ses résultats et pour les assurer durablement.

M. Favarger a très justement comparé ce processus à celui d'une offensive militaire, qui ainsi se répéterait chaque fois que la science fait un pas en avant. Parlant ensuite du rôle de l'intuition chez l'artiste, et même chez l'homme d'action, M. Favarger a montré en quel sens ils s'entendent: « L'intuition, c'est l'usage du hasard ». Grâce à cet exposé, essentiellement philosophique, l'auditeur a pu se faire une idée claire et originale sur la vie intérieure de l'esprit qui, en son genre, est aussi riche et aussi passionnante que la vie du cœur.

Huit jours plus tard, le 18 novembre, c'était la conférence de M. Max Pulver, sur: « L'ambivalence. » Malheureusement, M. Pulver avait été empêché de venir, et ce fut M. William Perret qui la présenta, avec l'aide de Mlle Reinhardt, la graphologue bien connue. L'ambivalence est une disposition psychologique qui nous fait éprouver, souvent en même temps, des sentiments contradictoires comme par exemple la haine et l'amour. Elle peut être pathologique lorsqu'elle détermine dans la vie mentale une véritable scission, mais en elle-même on ne saurait dire qu'elle est malsaine, car elle est dans la construction de la personnalité. Plus elle est marquée, plus la personnalité est riche; il n'existe pas de caractère naturellement harmonieux, et qui ne soit l'aboutissement d'un effort. On distingue dans l'ambivalence trois niveaux bien distincts: l'ambivalence sexuelle ou élémentaire, l'ambivalence psychologique et l'ambivalence intellectuelle.

Après ces considérations théoriques, M. Perret et Mlle Reinhardt présentèrent quelques spécimens d'écritures ambivalentes, parmi lesquelles on distinguait particulièrement celle de Röhm, le chef nazi, où s'étalait la brutalité, celle de Jacob Boehme, remarquable par sa finesse empreinte de mysticisme, et enfin un saisissant graphisme de Beethoven, expressif et chaotique.

Félicitons M. Perret d'avoir réussi à rendre clair un texte aussi difficile et remercions Mlle Reinhardt de lui avoir apporté le concours de sa science. P. B.

Naissances

Monsieur et Madame Werner SCHÄR-GUT ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit

Othmar Maternité Fontaine-André 42

Monsieur et Madame Erwin HUGLI-GENTIL ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur petite

Marlyse-Colette Bôle Clinique des Vermondins, Boudry le 16 novembre 1946

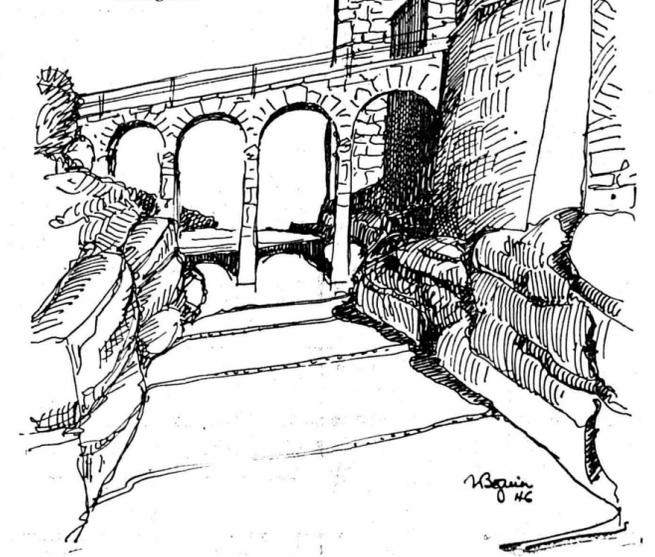
Conférence Mgr Charrière

Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a donné hier soir une conférence publique pour la première fois à Neuchâtel. La grande salle du collège catholique était entièrement remplie d'un nombreux public qui a suivi avec un intérêt enthousiaste les idées qu'a développées le conférencier. C'est la tâche d'un gouvernement de rendre attentifs les députés à des illusions, à celle qui consiste à penser que ce sera facile de trouver des ressources nouvelles. M. Renaud donne aussi des renseignements sur l'élaboration en cours de la nouvelle loi fiscale qui sera soumise prochainement au Conseil d'Etat. Ce

de l'ordre capitaliste tel qu'on le conçoit outre-Atlantique, ni à l'opposé avec la croyance dans les doctrines matérialistes du communisme russe. C'est dans le christianisme vécu et appliqué qu'il doit trouver, ne copiant personne, la vérité sociale et le remède aux maux dont souffre la société moderne. L'étoile de Bethléem doit l'inspirer, déclara-t-il dans un langage imagé, non celle de Washington, ni celle de Moscou. Le conférencier prouva par des exemples — problème de la famille, question du droit de propriété — qu'il n'appartient pas à ceux qui se réclament du christianisme de subordonner des causes justes à des intérêts égoïstes de classe. Mgr Charrière termina par un rappel des vertus de l'Eglise primitive qui ne liant sa cause à aucun ordre passé, mais se gardant aussi des aberrations du monde chrétien à cet égard. Le chrétien ne doit pas être à la remorque, il doit être un tracteur. C'est dire qu'il ne saurait confondre son idéal avec la défense

AUX ABORDS DU DONJON ET DE LA COLLÉGIALE

Les travaux d'aménagement du donjon ont bien avancé. En particulier les creusages du fossé ont montré ce qu'on cherchait depuis longtemps: le fossé complet, taillé dans le roc vif sur ses deux faces. La commune a décidé de le laisser bien en vue et de profiter de cette occasion pour améliorer le tracé du sentier du donjon. Notons que ce fossé, creusé aux environs de l'an mille, est un monument historique par excellence. Les travaux de la tour nord sont presque achevés et les maçonneries restaurées avec beaucoup d'habileté pourront être visitées incessamment. On s'occupe maintenant de l'aménagement d'un stationnement pour les automobiles au faubourg du Château, en face du laboratoire cantonal de bactériologie. Les services industriels étudient un éclairage du fossé et des abords de la Collégiale en harmonie avec « l'esprit des lieux ». On a fait une étude très approfondie des lanternes anciennes et les services industriels s'arrêteront au projet d'une lanterne de style, très belle, dont on a retrouvé à Neuchâtel, datant du début du XIXe siècle, un seul exemplaire original. Signalons encore que l'architecte désigné par la ville pour conduire ces travaux, M. Jacques Béguin, vient de rédiger un mémoire résumant de façon scientifique la restauration du donjon et de la Collégiale.



AU THÉÂTRE

Savez-vous planter les choux?

Caporal, chef d'une petite gare de province, s'entend de façon étonnante à ce genre de culture. Ce bon garçon que sa belle-mère traite de « mollusque » a renouvelé la performance réalisée outre-Atlantique par Dionne, le père des quintuplés. D'où cette histoire de choux racontée à Violetta qu'il considère, malgré ses dix-huit ans, comme un enfant. Cette charmante Violetta, née d'un premier mariage de Mme Caporal, connaît pourtant déjà quelques secrets de la vie. En particulier, elle aime Edmond, le fils du « châteaui ». Et ce prétendant, à la suite de quiproquos que nous ne voulons pas évaluer pour laisser aux spectateurs de ce soir leur plaisir entier, paraît un instant destiné à ternir la gloire subite de Caporal.

Pour l'occasion, Marcel Achard a fait du vaudeville burlesque. Il n'a pas dû se creuser longtemps les méninges. Mais, ayant imaginé une situation, il a bien construit ses scènes et a su en tirer le maximum. « Savez-vous planter les choux? » c'est une bonne farce pour le soir de la Saint-Sylvestre.

En revanche, le directeur du Théâtre de Lausanne a mis tout son soin à distribuer ses rôles aux acteurs qui seraient les mieux capables de faire quelque chose de pétillant d'un livret honnête.

Jean Tisserier! Quel attrait ce grand comique du cinéma n'exerce-t-il pas sur le public? Un attrait qui se justifie pleinement. Bien que souffrant, il a donné un plein mesure hier soir. Bon garçon, mot et distrait, il ne « débite » pas des énormités, mais il se « lâche » avec flegme et avec une sorte d'étonnement en voyant qu'on en rit. C'est son personnage qui veut ça, et nous nous ferions mal comprendre si nous laissons croire qu'il ne soutient pas ses rythmes. Non! L'aisance de ses « sorties » ne ralentit pas la cascade d'effets qu'en comédie parfait, il sait produire. D'ailleurs, contrairement à ce qu'on a dit, il n'est pas toujours le même. Et son complexe de raté est visiblement sublimé par la preuve que, par hasard, il vient à donner de son énergie.

Pauline Carton a composé une belle-mère acariâtre, puis attendrie, et le talent qu'on lui connaît. Vraiment c'est une grande actrice dont le comique étudié ne risque jamais de décevoir. D'autant que ce comique est contrôlé par une sensibilité remarquable.

C'était à la fois deux meneurs de jeu. Mais doit-on appeler comparses les autres membres de la troupe? L'importance et l'excellence de leurs rôles permettent de leur faire davantage de place.

Dominique Brevan, pendant deux actes une petite fille, pendant le dernier une jeune fille, a su mettre de la poésie dans son jeu, de la fraîcheur, un enjouement qui, pour paraître enfantin, tenait déjà beaucoup de la ruse féminine!

Bervil, nous contredira si nous disons qu'il a été parfait. Il lui aurait été si facile de charger son amour de distorsion adulte. Car il y avait encore Léon, un vilain garnement de sept ans. D'où on le dire. Cela nous a paru être la seule faute de goût. Car c'était à cet enfant qu'incombait l'obligation de faire les plaisanteries les plus osées.

Néanmoins, l'ensemble était d'une heureuse variété, d'un comique très débridé et bienfaisant. A. R.

AUX MONTAGNES

Le futur aérodrome des Montagnes neuchâteloises

La commission technique de la « N.H.O.R.A. » vient d'envoyer à l'Office fédéral de l'air et au Conseil d'Etat neuchâtelois les plans définitifs du futur aérodrome des Montagnes neuchâteloises. Ce projet, qui a été étudié par le Crêt-du-Lois, soit plus à l'ouest que l'actuel aérodrome des Eplatures. La « N.H.O.R.A. » prévoit l'aménagement d'une piste de 650 mètres susceptible d'être encore prolongée de 150 mètres. Sa largeur sera de 90 mètres.

LA CHAUX-DE-FONDS

Des Tchèques visitent des établissements industriels

Vingt-huit notabilités tchécoslovaques appartenant aux Chambres de commerce de ce pays, ont visité vendredi après-midi des établissements industriels de la Chaux-de-Fonds. Après une visite rapide, nos hôtes se sont dirigés sur Neuchâtel, d'où ils continuent leur voyage d'études.

Un détenu s'évade

Samedi soir, un prisonnier incarcéré pour vol à la prison de la Promenade, un nommé Prétot, et qui était détenu depuis quelques mois, s'est évadé, en passant par la soule à charbon. Les recherches immédiatement entreprises n'ont donné aucun résultat. Il court encore!

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en cinquième page.

Madame Marie-Thérèse Ruedin-Noirjean et ses enfants Guy et Anne-Françoise, à Cressier; Madame et Monsieur Jules Ruedin-Ruedin, à Cressier; Mademoiselle Edith Ruedin, à Cressier; Monsieur et Madame Gaëtan Ruedin et leurs enfants, à Cressier; Madame et Monsieur Paul Noirjean, à Cressier; Madame et Monsieur Fernand Frochaux-Noirjean et leurs enfants, à Schaffhouse; Madame et Monsieur André Noirjean et leur fils, à Cressier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, papa, fils, frère, oncle, parent et ami,

Monsieur Léo RUEDIN

que Dieu a rappelé à Lui, le 16 novembre 1946, dans sa 36me année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Cressier, le 16 novembre 1946.

L'ensevelissement aura lieu à Cressier, le 19 novembre, à 10 heures, suivi de l'Office de Requiem.

R. I. P.

Madame William Wavre; Mademoiselle Madeleine Wavre; Monsieur et Madame Robert Wavre, leurs enfants et leur petite-fille; Monsieur et Madame Philippe Wavre et leurs fils; Monsieur et Madame Frédéric Wavre, et leurs enfants; Monsieur et Madame Marc DuPasquier, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Rolin Wavre; Monsieur et Madame Charles Jacot-Guillarmod; Mademoiselle Alice Jacot-Guillarmod, et les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Lucie JEANJAQUET

leur chère sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante, enlevée à leur affection dans sa 81me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 18 novembre 1946.

Psame CXXI.

L'inhumation, sans suite, aura lieu le mercredi 20 novembre 1946 à 15 heures. Culte pour la famille, au domicile, Le Crêt-Taconnet, 2, chemin de la Recorbe, à 14 h. 40.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Repos en paix, tes souffrances sont passées.

Monsieur Emile Lévi, à Serrières; Madame et Monsieur Charles Schaffroth, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Armand Lugeon, à Genève, ainsi que les familles Brunner, Welthi et Calame, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Rosalie LÉVI

née SCHAFFROT

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 63me année, après une pénible maladie.

Serrières, le 17 novembre 1946.

Domicile mortuaire: rue des Usines 84.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi 20 novembre, à 13 heures.

Neuchâtel, le 17 novembre 1946.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 19 novembre, à 13 heures. Culte pour la famille à l'hôpital à 12 h. 30.

Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment, section de Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur Louis TOURNAFOL

L'ensevelissement, sans suite, a lieu aujourd'hui à 13 heures. Rendez-vous au cimetière.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 18 novembre. Température: Moyenne: 5,6; min.: 2,6; max.: 7,3. Baromètre: Moyenne: 705,7. Eau tombée: 8,4. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modérée à fort. Etat du ciel: ciel variable; très nuageux à couvert; pluie pendant la nuit; pluie intermittente durant la journée; forte averse à 12 heures environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719,5)

Niveau du lac du 17 nov., à 7 h. 30: 429,28

Niveau du lac, du 18 nov., à 7 h. 30: 429,28

Prévisions du temps: D'abord très nuageux à couvert et quelques précipitations, surtout à l'est. Neige au-dessus de 800 mètres d'altitude. Pendant la journée quelques éclaircies. En général beau temps.